

SITUATION TRIMESTRIELLE DE L'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV

ARRETEE AU 31/12/2006

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETATS FINANCIERS PROVISOIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2006

En application des dispositions de l'article 21 de la loi N° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers provisoires de l'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV arrêtés au 31 décembre 2006 qui font apparaître un actif net de 1.922.473 D pour un capital social de 3.076.700 D et une valeur liquidative égale à 62^d, 484 par action.

Ces états financiers provisoires relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers provisoires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers provisoires ci-joints, ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV arrêtée au 31 décembre 2006 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
F.M.B.Z KPMG TUNISIE

UBCI UNIVERS Actions SICAV

BILAN

Arrêté le 31/12/2006

ACTIF	Note	31/12/2006	31/12/2005
PORTEFEUILLE TITRES	AC1	1,258,644.719	753,608.832
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1,258,644.719	753,608.832
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		687,858.330	712,051.063
Placements monétaires	AC1	586,745.128	676,698.865
Disponibilités		101,113.202	35,352.198
Créances d'exploitation	AC2	0.000	0.000
Créances d'exploitation		0.000	0.000
Autres actifs		0.000	0.000
Autres actifs		0.000	0.000
TOTAL ACTIF		1,946,503.049	1,465,659.895
PASSIF		31/12/2006	31/12/2005
Opérateurs créditeurs	PA 1	6,477.148	4,418.490
Créditeurs divers	PA 2	17,552.897	21,767.382
TOTAL PASSIF		24,030.045	26,185.872
Capital	CP1	1,888,771.252	1,413,401.768
Capital en nominal	CP2	3,076,700.000	2,763,000.000
Capital en début de période		2,763,000.000	2,157,500.000
Emission en nominal		4,661,600.000	5,434,200.000
Rachat en nominal		-4,347,900.000	-4,828,700.000
Sommes non distribuables		-1,187,928.748	-1,349,598.232
Sommes non distribuables exercices antérieurs		-1,349,598.232	-1,143,360.856
Sommes non distribuables exercice en cours		161,669.484	-206,237.376
Sommes distribuables		33,701.752	26,072.255
Sommes distribuables exercices antérieurs		19.115	17.317
Sommes distribuables de l'exercice en cours		33,682.637	26,054.938
ACTIF NET		1,922,473.004	1,439,474.023
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1,946,503.049	1,465,659.895

UBCI UNIVERS Actions SICAV

Etat de résultat

Arrêté le 31/12/2006

Note	Période du 01/10/2006 au	Période du 01/01/2006 au	Période du 01/10/2005 au	Période du 01/01/2005 au
-------------	---	---	---	---

		31/12/2006	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2005
a- Dividendes	PR1	0.000	54,526.342	0.000	48,923.784
b- Revenus des placements monétaires	PR2	5,266.627	22,868.411	5,917.663	18,959.561
Total des revenus de placements		5,266.627	77,394.753	5,917.663	67,883.345
- Charges de gestion des placements	CH1	-6,477.148	-23,334.680	-4,418.490	-16,436.336
- Revenus Nets des placements		-1,210.521	54,060.073	1,499.173	51,447.009
- Autres produits	PR3	0.000	0.000	0.563	0.563
- Autres charges	CH2	-5,115.068	-20,542.671	-6,730.580	-27,150.526
RESULTAT D'EXPLOITATION		-6,325.589	33,517.402	-5,230.844	24,297.046
Régularisation du résultat d'exploitation		3,380.231	165.235	3,161.349	1,757.892
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-2,945.358	33,682.637	-2,069.495	26,054.938
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-3,380.231	-165.235	-3,161.349	-1,757.892
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		89,424.560	262,366.765	58,010.529	104,641.920
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		14,258.755	37,340.954	-9,591.142	1,174.155
Frais de négociation		-722.841	-3,311.917	-1,236.116	-3,466.187
Résultat non distribuable		102,960.474	296,395.802	47,183.271	102,349.888
RESULTAT NET DE LA PERIODE		96,634.885	329,913.204	41,952.427	126,646.934

UBCI UNIVERS Actions SICAV

Etat de variation de l'actif net

Arrêté le 31/12/2006

	Période du 01/10/2006 au 31/12/2006	Période du 01/01/2006 au 31/12/2006	Période du 01/10/2005 au 31/12/2005	Période du 01/01/2005 au 31/12/2005
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET</u>				
<u>RESULTANT DES OPERATIONS</u>	<u>96,634.885</u>	<u>329,913.204</u>	<u>41,952.427</u>	<u>126,646.934</u>
<u>D'EXPLOITATION</u>				
a- Résultat d'exploitation	-6,325.589	33,517.402	-5,230.844	24,297.046
b- Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres	89,424.560	262,366.765	58,010.529	104,641.920
c- Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres	14,258.755	37,340.954	-9,591.142	1,174.155
d- Frais de négociation de titres	-722.841	-3,311.917	-1,236.116	-3,466.187
AN 2 - <u>DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	<u>0.000</u>	<u>-29,349.932</u>	<u>0.000</u>	<u>-19,352.662</u>
AN 3 - <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<u>167,929.952</u>	<u>182,435.709</u>	<u>170,821.738</u>	<u>301,867.408</u>
a- Souscriptions	461 426.305	2 644 268.604	882 850.296	2 732 807.362
Capital	747,300.000	4,661,600.000	1,719,300.000	5,434,200.000
Régularisation des sommes non distribuables	-294,780.354	-2,059,714.307	-854,400.159	-2,748,394.633
Régularisation des sommes distribuables	8,906.659	42,382.911	17,950.455	47,001.995
b- Rachat	- 293 496.353	-2 461 832.895	- 712 028.558	- 2 430 939.954
Capital	-472,600.000	-4,347,900.000	-1,385,800.000	-4,828,700.000
Régularisation des sommes non distribuables	184,628.368	1,924,987.989	688,558.459	2,439,807.369
Régularisation des sommes distribuables	-5,524.721	-38,920.884	-14,787.017	-42,047.323
VARIATION DE L'ACTIF NET	264,564.837	482,998.981	212,774.165	409,161.680
AN 4 - <u>ACTIF NET</u>				
a- en début de période	1,657,908.167	1,439,474.023	1,226,699.858	1,030,312.343
b- en fin de période	1,922,473.004	1,922,473.004	1,439,474.023	1,439,474.023
AN 5 - <u>NOMBRE D' ACTIONS</u>				
a- en début de période	28,020	27,630	24,295	21,575
b- en fin de période	30,767	30,767	27,630	27,630
VALEUR LIQUIDATIVE	62.484	62.484	52.098	52.098
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	22.23%	21.75%	12.63%	10.67%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE LA SOCIETE UNION FINANCIERE UNIVERS ACTIONS SICAV

Arrêtés au 31/12/2006

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2006 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; sinon à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers de la UNIVERS ACTIONS SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

AC1 : Note sur le portefeuille titres**UBCI UNIVERS Actions SICAV****Arrêté le 31/12/2006**

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2006	% l'Actif Net
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		955,107.126	1.258,644.719	65.47%
ASSAD	600	12,912.000	11,670.600	0.61%
ATB	16,750	52,618.000	73,030.000	3.80%
ATL	2,300	51,374.059	55,200.000	2.87%
ATTIJARI BANK	1,500	11,798.000	10,875.000	0.57%
BH	4,000	44,578.562	78,480.000	4.08%
BIAT	2,600	71,760.472	98,878.000	5.14%
BIATNS06 (1/4)	1,085	31,745.900	31,931.550	1.66%
BNA	1,400	23,311.000	24,077.200	1.25%
BT	1,300	87,116.029	122,066.100	6.35%
BTEI	4,100	90,946.868	122,979.500	6.40%
C I L	200	4,460.000	4,800.000	0.25%
MAG GEN	2,650	58,232.890	75,241.450	3.91%
MONOPRIX	1,500	67,306.209	94,513.500	4.92%
SFBT	2,100	83,068.646	117,608.400	6.12%
SIMPAR	1,705	35,757.290	51,491.000	2.68%
SITS	1,500	4,945.000	4,636.500	0.24%
SOTRAPIL	1,000	35,010.334	35,411.000	1.84%
SOTUMAG	3,000	5,505.427	5,697.000	0.30%

STB	2,000	19,963.500	19,042.000	0.99%
TJNS06	750	5,550.000	5,437.500	0.28%
TLS	7,400	58,733.643	103,230.000	5.37%
TLSNS06	2,775	35,446.000	37,670.625	1.96%
UIB	4,226	55,440.057	66,775.026	3.47%
WIFAK	1,356	7,527.240	7,902.768	0.41%
TOTAL		955,107.126	1,258,644.719	65.47%

AC1 : Note sur les placements monétaires**UBCI UNIVERS Actions SICAV**

Arrêté le 31/12/2006

Désignation	Date d'Acqui.	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2006	% l'Actif Net
BTCT					
13/03/2007	29/08/2006	149	145,012.950	147,027.098	7.65%
10/04/2007	09/05/2006	98	93,597.188	96,047.668	5.00%
10/04/2007	15/05/2006	100	95,575.644	98,019.347	5.10%
09/05/2007	06/06/2006	105	100,260.332	102,570.404	5.34%
13/11/2007	08/11/2006	100	94,787.978	95,369.221	4.96%
13/11/2007	28/11/2006	50	47,527.890	47,711.391	2.48%
TOTAL			576,761.981	586,745.128	30.52%

PR1 : Note sur les revenus du portefeuille-titres**UBCI UNIVERS Actions SICAV**

Arrêté le 31/12/2006

Désignation	Période du 01/10/2006 au 31/12/2006	Période du 01/10/2005 au 31/12/2005
<u>Revenus des Actions et valeurs assimilées</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
TOTAL	0.000	0.000

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires**UBCI UNIVERS Actions SICAV**

Arrêté le 31/12/2006

Désignation	Période du 01/10/2006 au 31/12/2006	Période du 01/10/2005 au 31/12/2005
Intérêts des bons de trésor	5,266.627	5,917.663
Total placements monétaires	5,266.627	5,917.663

CP1 : Mouvement sur le capital et l'actif net**UBCI UNIVERS Actions SICAV**

Arrêté le 31/12/2006

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2005	1,413,401.768	1,413,401.768
Souscriptions de la période	4,661,600.000	4,661,600.000
Rachats de la période	-4,347,900.000	-4,347,900.000
Autres mouvements	161,669.484	195,371.236
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	296,395.802	296,395.802
- Régularisation sommes non distribuables	-134,726.318	-134,726.318
- Sommes distribuables de la période		33,701.752
Montant fin de période au 31/12/2006	1,888,771.252	1,922,473.004

CP2 : Note sur le capital**UBCI UNIVERS Actions SICAV**

Arrêté le 31/12/2006

Capital au 31/12/2005	
* Montant	2,763,000.000
* Nombre de titres en circulation	27,630
* Nombre d'actionnaires	50
Souscriptions Réalisées	
* Volume	4,661,600.000
* Nombre de titres émis	46,616
Rachats Effectués	
* Volume	4,347,900.000

* Nombre de titres rachetés	43,479
Capital au 31/12/2006	
* Volume	3,076,700.000
* Nombre de titres en circulation	30,767
* Nombre d'actionnaires	51

Notes sur le passif et autres actifs

UBCI UNIVERS Actions SICAV

Arrêté le 31/12/2006

	Libelle	31/12/2006
PA 1	Opérateurs créditeurs	6,477.148
	Frais du Gestionnaire	1,850.612
	Frais du Dépositaire	462.655
	Frais du Distributeur	4,163.881
PA 2	Créditeurs divers	17,552.897
	Etat retenue à la source	165.000
	Redevance CMF	199.030
	Charges à payer ex. ant.	3,354.336
	Budget des charges à payer ex. en cours (PA 2-1)	13,834.531
	Charges à payer sur l'exercice 2006	17,666.000
	Jetons de présence 2006	12,750.000
	Honoraire commissaires aux comptes	6,600.000
	Frais assemblée	1,500.000
	Frais de publication au bulletin CMF	500.000
	Taxe revenant aux collectivités locales	200.000
	Réajustement sur charges budgétisées antérieures	-3,884.000

Notes sur les charges et produits de gestion

UBCI UNIVERS Actions SICAV

Arrêté le 31/12/2006

	Libelle	31/12/2006
CH 1	Charges de gestion des placements	23,334.680
	Rémunération du Gestionnaire	6,667.057
	Rémunération du Dépositaire	1,666.765
	Rémunération du Distributeur	15,000.858
CH 2	Autres charges	20,542.671
	Redevance CMF	1,666.765
	Services bancaires et assimilés	1,205.178
	Impôts, taxes et versements assimilés	4.500
	Dotations aux provisions	17,666.000
	Charges Diverses	0.228
PR 3	Autres Produits	0.000
	Autres produits	0.000

SITUATION TRIMESTRIELLE DE L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
arrêtés au 31 décembre 2006

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETATS FINANCIERS PROVISOIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2006

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société du 6 mars 2006 et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers provisoires de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV arrêtés au 31 décembre 2006 qui font apparaître un actif net de 147.191.138 D pour un capital social de 142.589.700 D et une valeur liquidative égale à 103^d,227 par action.

Ces états financiers provisoires relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers provisoires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Suite à cet examen, nous estimons utile de nous faire-part du point suivant :

* Conformément aux dispositions de l'article 29 paragraphe 2 de la loi 2001-83 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV ne peut détenir plus de 10 % d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur.

Au 31 décembre 2006, la limite de 10 % a été dépassée par l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV dans les emprunts obligataires suivants :

- AMEN LEASE
- JERBA MENZEL
- EL MAZRAA

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de ce qui est mentionné ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la société au 31 décembre 2006.

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

BILAN DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2006

LIBELLE	NOTE	31/12/2006	31/12/2005
<u>ACTIFS</u>			
PORTEFEUILLE-TITRES	III	93,845,694.838	97,635,208.799
a- Obligations et valeurs assimilées		93,845,694.838	97,635,208.799
b- Autres valeurs			
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		53,269,993.459	40,728,199.967
a- Placements monétaires	IV	23,327,434.436	40,352,603.202
b- Disponibilités		29,942,559.023	375,596.765
Créances d'exploitations	AC3	107,000.000	811,500.000
Autres actifs	AC4	172,239.015	41,294.922
TOTAL ACTIFS		147,394,927.312	139,216,203.688
<u>PASSIFS</u>		203,788.838	329,031.226
Opérateurs créditeurs	PA1	169,464.732	293,497.220
Autres créditeurs divers	PA2	34,324.106	35,534.006
<u>ACTIF NET</u>		147,191,138.474	138,887,172.462
Capital	VIII	141,037,631.032	133,510,812.735
Sommes distribuables	VIII	6,153,507.442	5,376,359.727
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		1,387.886	674.863
b- Sommes distribuables de l'exercice		6,152,119.556	5,375,684.864
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		147,394,927.312	139,216,203.688

Arrêté au 31/12/2006

LIBELLE	NOTE	Période du 01.10 au 31.12.06	Période du 01.01 au 31.12.06	Période du 01.10 au 31.12.05	Période du 01.01 au 31.12.05
Revenus du portefeuille-titres	V	1,210,431.182	4,848,841.378	1,282,316.272	5,246,630.738
a- Dividendes					
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		1,210,431.182	4,848,841.378	1,282,316.272	5,246,630.738
c- Revenus des autres valeurs					
Revenus des placements monétaires	VI	585,248.466	2,004,744.636	473,560.769	1,949,019.594
Total des revenus des placements	-	1,795,679.648	6,853,586.014	1,755,877.041	7,195,650.332
Charges de gestion des placements	CH 1	-169,464.732	-645,592.678	-293,497.220	-1,192,416.758
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		1,626,214.916	6,207,993.336	1,462,379.821	6,003,233.574
Autres produits	PR 3	0.102	0.102	1.509	418.509
Autres charges	CH 2	-51,865.980	-200,198.744	-49,684.016	-200,615.868
RESULTAT D'EXPLOITATION		1,574,349.038	6,007,794.694	1,412,697.314	5,803,036.215
Régularisation du résultat d'exploitation		-29,475.382	144,324.862	-422,614.062	-427,351.351
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1,544,873.656	6,152,119.556	990,083.252	5,375,684.864
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		29,475.382	-144,324.862	422,614.062	427,351.351
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-171,949.550	-2,229,602.153	-173,689.848	-531,417.994
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		-8,181.558	1,306,347.921	-3,674.831	-29,422.053
Frais de négociation		0.000	0.000	-3,649.262	-11,206.524
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1,394,217.930	5,084,540.462	1,231,683.373	5,230,989.644

**VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV**

Arrêté au 31/12/2006

LIBELLE	Période du 01.10 au 31.12.06	Période du 01.01 au 31.12.06	Période du 01.10 au 31.12.05	Période du 01.01 au 31.12.05
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	1,394,217.930	5,084,540.462	1,231,683.373	5,230,989.644
a- Résultat d'exploitation	1,574,349.038	6,007,794.694	1,412,697.314	5,803,036.215
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-171,949.550	-2,229,602.153	-173,689.848	-531,417.994
c- plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-8,181.558	1,306,347.921	-3,674.831	-29,422.053
d- Frais de négociation de titres	0.000	0.000	-3,649.262	-11,206.524
Distributions de dividendes	0.000	-5,377,588.411	0.000	-6,444,949.577
Transactions sur le capital	-259,227.481	8,597,013.961	-12,093,198.497	-6,501,137.382
a- Souscriptions	41,741,934.994	174,455,359.735	44,090,692.046	229,422,424.384
- Capital	40,616,000.000	170,606,600.000	42,713,600.000	222,834,800.000
- Régularisation des sommes non distribuables	-418,245.857	-1,427,091.936	-157,001.481	-368,520.924
- Régularisation des sommes distribuables	1,544,180.851	5,275,851.671	1,534,093.527	6,956,145.308
b- Rachats	42,001,162.475	165,858,345.774	56,183,890.543	235,923,561.766
- Capital	40,850,500.000	162,091,600.000	54,427,400.000	229,348,500.000
- Régularisation des sommes non distribuables	-422,996.039	-1,362,164.465	-200,276.006	-410,225.174
- Régularisation des sommes distribuables	1,573,658.514	5,128,910.239	1,956,766.549	6,985,286.940
VARIATION DE L'ACTIF NET	1,134,990.449	8,303,966.012	-10,861,515.124	-7,715,097.315
VARIATION DE L'ACTIF NET	1,134,990.449	8,303,966.012	-10,861,515.124	-7,715,097.315
a- Début de période	146,056,148.025	138,887,172.462	149,748,687.586	146,602,269.777
b- Fin de période	147,191,138.474	147,191,138.474	138,887,172.462	138,887,172.462
NOMBRE D' ACTIONS	-2,345	85,150	-117,138	-65,137
a- Début de période	1,428,242	1,340,747	1,457,885	1,405,884
b- Fin de période	1,425,897	1,425,897	1,340,747	1,340,747
VALEUR LIQUIDATIVE	103.227	103.227	103.589	103.589
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3.74%	3.52%	3.37%	3.46%

Arrêtés au 31/12/2006**I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2006 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Pour les BTA et BTNB, vu que la valeur de remboursement est inférieure à la valeur d'acquisition, le gestionnaire de la société UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a décidé dans un souci d'équité entre les actionnaires d'amortir linéairement la moins-value nette potentielle de chaque ligne de BTA et BTNB sur la période allant du 26 juillet 2006 jusqu'à son échéance effective.

Ainsi, une décote quotidienne sur les BTA et BTNB est constatée en tant que moins-value potentielle. Au 31 décembre 2006, cette décote s'établit à 1904.505DT/jour. La moins-value totale à amortir étant de 2 677 751.640 DT.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; sinon à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers de la SICAV ALYSSA sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

**III - Note sur le Portefeuille Titre
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2006**

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2006	% de l'Actif Net
BTA		71,000,252.961	73,252,045.703	49.77%
BTA022015	10,181	10,850,550.847	11,325,646.867	7.69%
BTA032009	18,540	19,103,144.374	19,794,149.443	13.45%
BTA032012	2,000	2,037,150.000	2,111,916.916	1.43%
BTA042010	14,615	15,320,904.500	15,808,958.376	10.74%

BTA042014	4,511	4,956,416.140	5,125,575.316	3.48%
BTA062008	5,050	5,203,289.000	5,321,667.315	3.62%
BTA072007	10,751	10,805,830.100	11,007,787.901	7.48%
BTA072014	300	343,902.000	351,154.993	0.24%
BTA102013	2,380	2,379,066.000	2,405,188.576	1.63%
Titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier		1,359,798.679	1,406,682.331	0.96%
BTNB juin 97 10 ans	10,000	1,000,000.000	1,040,250.959	0.71%
BTNB nov. 97 10 ans	993	102,166.228	102,277.660	0.07%
BTNB juill. 97 10 ans	2,000	200,000.000	207,057.534	0.14%
BTNB Dec 97 10Ans	550	57,632.451	57,096.178	0.04%
Obligations des Sociétés		19,784,301.940	19,186,966.804	13.04%
AIL2002	8,000	160,000.000	164,774.926	0.11%
AL2000/2 7%	18,000	360,000.000	361,767.452	0.25%
AL2001-1	23,500	1,175,000.000	1,199,948.630	0.82%
AL2001-2	5,000	150,000.000	150,049.315	0.10%
AMENBANK2001	19,000	1,140,000.000	1,180,019.559	0.80%
ATL2000-1REC	20,000	400,000.000	409,450.959	0.28%
ATL2001-2	10,000	200,000.000	210,899.288	0.14%
ATL2003/1	15,000	900,000.000	942,624.000	0.64%
ATL2004/1	5,000	300,000.000	306,578.630	0.21%
ATL2004/2	5,000	400,000.000	416,938.082	0.28%
BATAM2001	28,000	1,120,000.000	0.000	0.00%
BH1	8,000	320,000.000	320,044.144	0.22%
BTKD 2006	5,000	500,000.000	500,958.904	0.34%
BTKD 98 AP10	52,730	1,054,600.000	1,060,332.401	0.72%
CIL2002/1	1,000	20,000.000	20,847.018	0.01%
CIL2002/2	18,000	1,080,000.000	1,098,996.164	0.75%
CIL2004/1	10,000	1,000,000.000	1,014,268.493	0.69%
GL2001B	30,000	1,200,000.000	1,232,308.602	0.84%
GL2002-1	10,000	600,000.000	617,260.274	0.42%
GLE-299 B	14,500	290,000.000	304,147.233	0.21%
HOU10A2IF8AP	5,000	312,500.000	323,200.000	0.22%
JERBAMEN2001	13,500	1,350,000.000	1,403,889.041	0.95%
MAZRAA2001	32,100	1,926,000.000	2,034,647.507	1.38%
TL2001-2	10,000	200,000.000	209,244.931	0.14%
TL2004/1	20,000	1,200,000.000	1,247,879.014	0.85%
TL2006-1	5,000	500,000.000	503,347.946	0.34%
TUFACT2002	7,000	140,000.000	145,013.918	0.10%
UBCI2001	362	36,201.940	36,206.537	0.02%
UNIFACTOR 2006	5,000	500,000.000	502,279.452	0.34%
UTL2005/1	11,500	1,150,000.000	1,166,408.767	0.79%
WIFACK LEAS06/1	1,000	100,000.000	102,635.617	0.07%
TOTAL PORTEFEUILLE		92,144,353.580	93,845,694.838	63.76%

IV - Note sur les Placements Monétaires
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2006

Libellé	Date d'Acqui.	Coût d'Acqui.	Valeur au 31/12/2006	% de l'Actif net
BTCT				
Ligne	Quantité			
10/04/2007	150	143,421.151	147,040.557	0.10%
09/05/2007	300	287,652.516	293,297.181	0.20%
09/05/2007	320	307,077.169	312,899.891	0.21%
09/05/2007	500	482,079.369	489,360.338	0.33%
31/07/2007	400	381,311.904	387,027.729	0.26%
11/09/2007	320	304,882.890	308,118.596	0.21%
11/09/2007	350	333,600.743	337,031.731	0.23%
13/11/2007	200	189,539.025	190,705.434	0.13%
13/11/2007	1,000	947,787.443	953,609.682	0.65%
13/11/2007	800	758,303.822	762,953.766	0.52%
13/11/2007	300	284,664.791	286,321.690	0.19%
13/11/2007	250	237,639.448	238,556.953	0.16%
13/11/2007	350	333,375.667	334,272.870	0.23%

11/12/2007	1,000	12/12/2006	948,681.596	950,827.640	0.65%	
11/12/2007	1,945	12/12/2006	1,845,362.716	1,849,529.747	1.26%	
Total placement BTCT			7,785,380.250	7,841,553.805	5.33%	
Certificat de dépôt						
Emetteur	Garant	Taux de Rémuné.	durée	D.Place.	Prix de revient	
UBCI	UBCI	5.26%	20 jours	14/12/2006	997,669.034	999,766.291 0.68%
UBCI	UBCI	5.26%	20 jours	15/12/2006	498,834.517	499,824.743 0.34%
UBCI	UBCI	5.26%	20 jours	16/12/2006	1,995,338.068	1,999,065.435 1.36%
UBCI	UBCI	5.26%	20 jours	17/12/2006	498,834.517	499,707.991 0.34%
UBCI	UBCI	5.26%	20 jours	19/12/2006	997,669.034	999,182.614 0.68%
UBCI	UBCI	5.26%	20 jours	20/12/2006	1,995,338.068	1,998,131.962 1.36%
UBCI	UBCI	5.26%	20 jours	21/12/2006	997,669.034	998,949.382 0.68%
UBCI	UBCI	5.26%	20 jours	22/12/2006	1,995,338.068	1,997,665.634 1.36%
UBCI	UBCI	5.26%	20 jours	23/12/2006	498,834.517	499,358.143 0.34%
UBCI	UBCI	5.26%	20 jours	24/12/2006	997,669.034	998,599.788 0.68%
UBCI	UBCI	5.26%	20 jours	30/12/2006	498,834.517	498,950.759 0.34%
UBCI	UBCI	5.26%	20 jours	31/12/2006	1,496,503.551	1,496,677.889 1.02%
UBCI	BT	5.26%	20 jours	12/12/2006	1,995,338.068	2,000,000.000 1.36%
Total placement certificat de dépôt			15,463,870.027	15,485,880.631	10.52%	
TOTAL GENERAL			23,249,250.277	23,327,434.436	15.85%	

**V - Note sur les revenus du portefeuille-titres
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2006**

Libelle	Période du 01.10 au 31.12.06	Période du 01.10 au 31.12.05
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
Revenus des obligations		
- Intérêts	285,661.294	401,261.011
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier		
- Intérêts	924,769.888	881,055.261
TOTAL	1,210,431.182	1,282,316.272

**VI - Note sur les revenus des placements monétaires
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2006**

Libelle	Période du 01.10 au 31.12.06	Période du 01.10 au 31.12.05
Intérêts des bons de trésor	111,221.288	335,650.217
Intérêts des certificats de dépôt	147,924.942	0.000
Intérêts sur les avoirs bancaire	326,102.236	137,910.552
TOTAL	585,248.466	473,560.769

**VII - Note sur le capital
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2006**

<u>Capital au 31/12/2005</u>	
* Montant	134,074,700
* Nombre de titres	1,340,747
* Nombre d'actionnaires	1,969
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant	170,606,600
* Nombre de titres émis	1,706,066
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant	162,091,600
* Nombre de titres rachetés	1,620,916
<u>Capital au 31/12/2006</u>	
* Montant	142,589,700

* Nombre de titres	1,425,897
* Nombre d'actionnaires	2,038

VIII - Mouvement sur le capital et l'Actif Net
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2006

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2005	133,510,812.735	133,510,812.735
Souscriptions de la période	170,606,600.000	170,606,600.000
Rachats de la période	-162,091,600.000	-162,091,600.000
Autres mouvements	-988,181.703	5,165,325.739
- Variation des plus ou moins values et frais de nég.	-923,254.232	-923,254.232
- Régularisation sommes non distribuables de la période	-64,927.471	-64,927.471
- Sommes distribuables		6,153,507.442
Capital fin de période au 31/12/2006	141,037,631.032	147,191,138.474

IX- Note sur le passif
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2006

	Libelle	31/12/2006
AC3	Créances d'exploitation	107,000.000
	Annuité à recevoir en principal de l'EO BATAM	2,753,277.467
	Différence d'estimation sur obligations BATAM	-2,646,277.467
AC4	Autres Actifs	172,239.015
	RàS sur achats BTA	172,239.015
PA 1	Opérateurs créditeurs	169,464.732
	Frais de gestionnaire	39,323.309
	Frais de dépositaire	18,725.390
	Frais de distributeur	111,416.033
PA 2	Autres créditeurs divers	34,324.106
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	612.438
	Redevance CMF	15,224.107
	Charges à payer sur ex. ant.	-2,935.089
	Budget des charges à payer sur ex. en cours (PA 2-1)	21,422.650
	Charges à payer sur l'exercice 2006	57,165.000
	Jetons de présence 2006	12,000.000
	Honoraire commissaire aux comptes	6,600.000
	Frais Assemblées	2,500.000
	Ind. Mr. Le Président du Conseil d'Ad. 2005	18,060.000
	Frais de publication au bulletin CMF	500.000
	Taxe revenant aux collectivités locales	14,200.000
	Abattement sur Provision Ant.	3,305.000

X- Note sur les charges de gestion
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2006

	Libelle	31/12/2006
CH 1	Charges de gestion des placements	645,592.678
	Rémunération du gestionnaire	149,806.040
	Rémunération du dépositaire	71,336.223
	Rémunération du distributeur	424,450.415
CH 2	Autres charges	200,198.744
	Redevance CMF	142,672.420
	Services bancaires et assimilés	357.124
	Impôts, taxes et versements assimilés	4.200
	Dotations aux provisions des frais de gestion budgétisés	57,165.000
PR 3	Autres Produits	0.102
	Autres produits	0.102

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2006**

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2006

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV arrêtés au 31 Décembre 2006. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière trimestrielle de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV arrêtée au 31 Décembre 2006 en conformité avec le système comptable des entreprises.

Jelil BOURAOUI

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

BILAN

Arrêté le 31/12/2006

ACTIF	Note	31/12/2006	31/12/2005
PORTEFEUILLE TITRES	AC 1	1,288,315.430	654,943.170
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		11,969.850	139,303.767
Emprunts obligataires		1,276,345.580	469,861.463
Autres valeurs		0.000	45,777.940
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		330,468.395	340,133.044
Placements monétaires	AC 1	329,286.319	339,438.713
Disponibilités		1,182.076	694.331
Créances d'exploitations	AC 2	0.000	0.000
Créances d'exploitations		0.000	0.000
Autres Actifs	AC 3	0.000	321.041
Autres Actifs		0.000	321.041
TOTAL ACTIF		1,618,783.825	995,397.255
PASSIF		31/12/2006	31/12/2005
Opérateurs créditeurs	PA 1	3,614.526	2,257.150
Créditeurs divers	PA 2	15,625.692	16,805.341
TOTAL PASSIF		19,240.218	19,062.491
Capital	CP 1	1,560,457.461	962,631.392
Capital en nominal	CP 2	1,733,100.000	1,091,000.000
Capital en début de période		1,091,000.000	1,789,400.000
Emission en nominal		3,701,500.000	577,700.000
Rachat en nominal		-3,059,400.000	-1,276,100.000
Sommes non distribuables		-172,642.539	-128,368.608
Sommes non distribuables exercices antérieurs		-128,368.608	-146,053.667
Sommes non distribuables exercice en cours		-44,273.931	17,685.059
Sommes distribuables		39,086.146	13,703.372
Sommes distribuables exercices antérieurs		0.654	3.463
Sommes distribuables de l'exercice en cours		39,085.492	13,699.909
ACTIF NET		1,599,543.607	976,334.764
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1,618,783.825	995,397.255

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Etat de résultat

Arrêté le 31/12/2006

	Note	Période du 01/10/2006 au 31/12/2006	Période du 01/01/2006 au 31/12/2006	Période du 01/10/2005 au 31/12/2005	Période du 01/01/2005 au 31/12/2005
a- Dividendes	PR 1	0.000	333.729	0.000	7,941.882
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	PR 1	16,290.303	79,889.958	6,504.165	26,975.115
c- Revenus des placements monétaires	PR 2	2,723.536	16,158.080	3,153.453	8,567.247
Total DES REVENUS DES PLACEMENTS		19,013.839	96,381.767	9,657.618	43,484.244
- Charges de gestion des placements	CH 1	-3,614.526	-18,300.984	-2,257.150	-9,459.613

- Revenus Nets des placements		15,399.313	78,080.783	7,400.468	34,024.631
- Autres produits	PR 3	0.000	0.000	0.000	0.000
- Autres charges	CH 2	-5,702.123	-23,022.212	-4,662.411	-20,892.177
RESULTAT D'EXPLOITATION		9,697.190	55,058.571	2,738.057	13,132.454
Régularisation du résultat d'exploitation		-76.978	-15,973.079	-72.350	567.455
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		9,620.212	39,085.492	2,665.707	13,699.909
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		76.978	15,973.079	72.350	-567.455
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		926.772	-6,360.206	-16,567.200	8,153.202
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		7,834.286	30,961.672	7,288.889	-40,220.112
Frais de négociation		-255.909	-1,061.582	-446.651	-2,863.635
Résultat non distribuable		8,505.149	23,539.884	-9,724.962	-34,930.545
RESULTAT NET DE LA PERIODE		18,202.339	78,598.455	-6,986.905	-21,798.091

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Etat de variation de l'actif net

Arrêté le 31/12/2006

	Période du 01/10/2006 au 31/12/2006	Période du 01/01/2006 au 31/12/2006	Période du 01/10/2005 au 31/12/2005	Période du 01/01/2005 au 31/12/2005
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET</u>				
<u>RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	18,202.339	78,598.455	-6,986.905	-21,798.091
a- Résultat d'exploitation	9,697.190	55,058.571	2,738.057	13,132.454
b- Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres	926.772	-6,360.206	-16,567.200	8,153.202
c- Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres	7,834.286	30,961.672	7,288.889	-40,220.112
d- Frais de négociation de titres	-255.909	-1,061.582	-446.651	-2,863.635
AN 2 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0.000	-49,238.968	0.000	-23,589.880
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-3,579.576	593,849.356	-2,746.730	-665,576.941
a- Souscriptions		3 362 105.013	80 355.785	534 839.139
Capital	0.000	3,701,500.000	89,500.000	577,700.000
Régularisation des sommes non distribuables	0.000	-390,421.475	-10,149.424	-50,034.036
Régularisation des sommes distribuables	0.000	51,026.488	1,005.209	7,173.175
b- Rachat	- 3 579.576	- 2 768 255.657	- 83 102.515	- 1 200 416.080
Capital	-3,900.000	-3,059,400.000	-92,500.000	-1,276,100.000
Régularisation des sommes non distribuables	397.403	322,607.660	10,475.053	102,649.640
Régularisation des sommes distribuables	-76.979	-31,463.317	-1,077.568	-26,965.720
VARIATION DE L'ACTIF NET	14,622.763	623,208.843	-9,733.635	-710,964.912
<u>ACTIF NET</u>				
a- en début de période	1,584,920.844	976,334.764	986,068.399	1,687,299.676
b- en fin de période	1,599,543.607	1,599,543.607	976,334.764	976,334.764
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>				
a- en début de période	17,370	10,910	10,940	17,894
b- en fin de période	17,331	17,331	10,910	10,910
VALEUR LIQUIDATIVE	92.293	92.293	89.489	89.489
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4.56%	4.54%	-2.84%	-2.49%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE LA SOCIETE

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Arrêtés au 31/12/2006

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2006 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments des portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; si non à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers de la SICAV SALAMMBO sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

AC 1 : Note sur le portefeuille titres UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV Arrêté le 31/12/2006

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2006	% l'Actif Net
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		10,744.226	11,969.850	0.75%
BTEI	300	8,151.440	8,998.500	0.56%
TLS	213	2,592.786	2,971.350	0.19%
Obligations Privées		75,000.000	76,592.466	4.79%
AMEN LEASE 2001 B	1,500	75,000.000	76,592.466	4.79%
Obligations BTA		1,160,910.100	1,199,753.114	75.01%
Ligne				
BTA032009	385	398,536.600	414,826.846	25.93%
BTA062008	740	762,373.500	784,926.268	49.07%
TOTAL		1,246,654.326	1,288,315.430	80.54%

AC 1 : Note sur les placement monétaires UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV Arrêté le 31/12/2006

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2006	% l'Actif Net	
BTCT					
Ligne	Date d'Acqui.				
09/01/2007	04/04/2006	30	28,872.682	29,747.793	1.86%
13/03/2007	07/03/2006	6	5,701.513	5,892.689	0.37%
13/03/2007	29/08/2006	21	20,438.067	20,721.940	1.30%
13/03/2007	23/06/2006	183	176,488.789	180,254.034	11.27%
13/03/2007	06/09/2006	30	29,229.162	29,609.156	1.85%

13/11/2007	29/12/2006	66	63,039.424	63,060.707	3.94%
Total placements monétaires			323,769.637	329,286.319	20.59%

**PR 1 : Note sur les revenus du portefeuille titres
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 31/12/2006**

Désignation	Période du 01/10/2006 au 31/12/2006	Période du 01/10/2005 au 31/12/2005
Revenus des Actions et valeurs assimilées	0.000	0.000
Revenus des titres OPCVM	0.000	0.000
Revenus des obligations et valeurs assimilées	16,290.303	6,504.165
Revenus des obligations Etat	15,118.248	4,491.124
Revenus des obligations privées	1,172.055	2,013.041
TOTAL	16,290.303	6,504.165

**PR 2 : Note sur les revenus des placements
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 31/12/2006**

Désignation	Période du 01/10/2006 au 31/12/2006	Période du 01/10/2005 au 31/12/2005
Intérêts des bons de trésor	2,723.536	3,153.453
Total placements monétaires	2,723.536	3,153.453

**CP 1 : Mouvement sur le capital et l'Actif Net
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 31/12/2006**

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2005	962,631.392	962,631.392
Souscriptions de la période	3,701,500.000	3,701,500.000
Rachats de la période	-3,059,400.000	-3,059,400.000
Autres mouvements	-44,273.931	-5,187.785
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	23,539.884	23,539.884
- Régularisation sommes non distribuables	-67,813.815	-67,813.815
- Sommes distribuables de la période		39,086.146
Montant fin de période au 31/12/2006	1,560,457.461	1,599,543.607

**CP 2 : Note sur le capital
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 31/12/2006**

Capital au 31/12/2005	
* Montant	1,091,000.000
* Nombre de titres en circulation	10,910
* Nombre d'actionnaires	26
Souscriptions Réalisées	
* Volume	3,701,500.000
* Nombre de titres émis	37,015
Rachats Effectués	
* Volume	3,059,400.000
* Nombre de titres rachetés	30,594
Capital au 31/12/2006	
* Volume	1,733,100.000
* Nombre de titres en circulation	17,331
* Nombre d'actionnaires	24

**Notes sur le passif et autres actifs
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 31/12/2006**

	Libelle	31/12/2006
AC 2	Créances d'exploitations	0.000
	Obligations amorties BATAM	81,875.288
	DE sur obligations amorties BATAM	-81,875.288

AC 3	Autres Actifs	0.000
	RàS sur BTA	0.000
PA 1	Opérateurs créditeurs	3,614.526
	Frais du Gestionnaire	542.182
	Frais du Dépositaire	401.616
	Frais de Distributeur	2,670.728
PA 2	Créditeurs divers	15,625.692
	Etat retenue à la source	0.000
	Redevance CMF	199.021
	Charges à payer ex. ant.	-7.554
	Budget des charges à payer ex. en cours	15,434.225
	Charges à payer sur l'exercice 2006	20,916.000
	Jetons de présence 2006	12,750.000
	Honoraire commissaires aux comptes	6,600.000
	Frais Assemblée	1,500.000
	Frais de publication au bulletin CMF	500.000
	Taxe revenant aux collectivités locales	100.000
	Abattement sur Provision Ant.	-534.000

Notes sur les charges et produits de gestion

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Arrêté le 31/12/2006

	Libelle	31/12/2006
CH 1	Charges de gestion des placements	18,300.984
	Rémunération du Gestionnaire	2,745.153
	Rémunération du Dépositaire	2,033.451
	Rémunération du Distributeur	13,522.380
CH 2	Autres charges	23,022.212
	Redevance CMF	2,033.451
	Services bancaires et assimilés	67.950
	Charges diverses	0.011
	Impôts, taxes et versements assimilés	4.800
	Dotations aux Charges Budgétisées	20,916.000

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2006**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETATS FINANCIERS PROVISOIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2006

En application des dispositions de l'article 21 de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers provisoires de l'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV arrêtés au 31 Décembre 2006 qui font apparaître un actif net de 3.082.512 D pour un capital social de 3.707.200 D et une valeur liquidative égale à 83^d, 149 par action.

Ces états financiers provisoires relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers provisoires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers provisoires ci-joints, ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV arrêtée au 31 Décembre 2006 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

BILAN

Arrêté le 31/12/2006

<u>ACTIF</u>	Note	31/12/2006	31/12/2005
PORTEFEUILLE TITRES	AC 1	<u>2,447,904.502</u>	<u>1,938,126.693</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1,405,428.182	1,021,428.797
Emprunts obligataires		956,720.444	797,903.106
Autres valeurs		85,755.876	118,794.790
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		<u>661,284.857</u>	<u>1,000,638.855</u>
Placements monétaires	AC 2	660,230.531	1,000,382.236
Disponibilités		1,054.326	256.619
Créances d'exploitation	AC 3	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
Créances d'exploitation		0.000	0.000
Autres actifs	AC 4	<u>183.082</u>	<u>1,425.033</u>
Autres actifs		183.082	1,425.033
TOTAL ACTIF		<u>3,109,372.441</u>	<u>2,940,190.581</u>
<u>PASSIF</u>		<u>31/12/2006</u>	<u>31/12/2005</u>
Opérateurs créditeurs	PA 1	9,394.400	6,701.617
Créditeurs divers	PA 2	17,465.603	21,795.935
TOTAL PASSIF		<u>26,860.003</u>	<u>28,497.552</u>
Capital	CP 1	<u>3,008,336.773</u>	<u>2,837,324.446</u>
Capital en nominal	CP 2	<u>3,707,200.000</u>	<u>4,035,900.000</u>
Capital en début de période		4,035,900.000	1,954,800.000
Emission en nominal		2,498,800.000	3,851,900.000
Rachat en nominal		-2,827,500.000	-1,770,800.000
Sommes non distribuables		-698,863.227	-1,198,575.554
Sommes non distribuables exercices antérieurs		-1,198,575.554	-666,708.264
Sommes non distribuables exercice en cours		499,712.327	-531,867.290
Sommes distribuables		<u>74,175.665</u>	<u>74,368.583</u>
Sommes distribuables exercices antérieurs		25.080	16.970
Sommes distribuables de l'exercice en cours		74,150.585	74,351.613
ACTIF NET		<u>3,082,512.438</u>	<u>2,911,693.029</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>3,109,372.441</u>	<u>2,940,190.581</u>

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Etat de résultat

Arrêté le 31/12/2006

	Note	Période du 01/10/2006 au 31/12/2006	Période du 01/01/2006 au 31/12/2006	Période du 01/10/2005 au 31/12/2005	Période du 01/01/2005 au 31/12/2005
a- Dividendes	PR 1	0.000	57,460.738	0.000	52,653.681
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	PR 1	11,948.153	43,142.173	8,731.060	28,418.103
c- Revenus des placements monétaires	PR 2	5,989.185	26,887.891	8,677.843	19,797.649
Total des revenus des placements		17,937.338	127,490.802	17,408.903	100,869.433
- Charges de gestion des placements	CH 1	-9,394.400	-34,544.253	-6,701.617	-22,969.155
- Revenus nets des placements		8,542.938	92,946.549	10,707.286	77,900.278
- Autres produits		0.000	0.061	0.000	0.000
- Autres charges	CH 2	-5,470.475	-22,100.908	-6,672.234	-26,453.867
RESULTAT D'EXPLOITATION		3,072.463	70,845.702	4,035.052	51,446.411
Régularisation du résultat d'exploitation		5,296.438	3,304.883	17,271.134	22,905.202
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		8,368.901	74,150.585	21,306.186	74,351.613
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-5,296.438	-3,304.883	-17,271.134	-22,905.202
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		126,412.695	315,816.349	50,866.118	102,491.733
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		10,845.843	87,902.805	17,122.978	18,433.961
Frais de négociation		-423.738	-3,256.579	-1,739.898	-3,677.150
Résultat non distribuable		136,834.800	400,462.575	66,249.198	117,248.544
RESULTAT NET DE LA PERIODE		139,907.263	471,308.277	70,284.250	168,694.955

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Etat de variation de l'actif net

Arrêté le 31/12/2006

	Période du 01/10/2006 au 31/12/2006	Période du 01/01/2006 au 31/12/2006	Période du 01/10/2005 au 31/12/2005	Période du 01/01/2005 au 31/12/2005
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	139,907.263	471,308.277	70,284.250	168,694.955
a- Résultat d'exploitation	3,072.463	70,845.702	4,035.052	51,446.411
b- Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres	126,412.695	315,816.349	50,866.118	102,491.733
c- Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres	10,845.843	87,902.805	17,122.978	18,433.961
d- Frais de négociation de titres	-423.738	-3,256.579	-1,739.898	-3,677.150
AN 2- <u>DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	0.000	-71,292.768	0.000	-34,827.624
AN 3 - <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	220,609.192	-229,196.100	682,447.153	1,462,280.351
a- Souscriptions	687 371.210	1 956 315.337	968 655.415	2 690 683.910
Capital	843,700.000	2,498,800.000	1,355,100.000	3,851,900.000
Régularisation des sommes non distribuables	-172,808.617	-584,500.757	-410,927.733	-1,216,347.356
Régularisation des sommes distribuables	16,479.827	42,016.094	24,483.148	55,131.266
b- Rachat	- 466 762.018	- 2 185 511.437	- 286 208.262	-1 228 403.559
Capital	-571,500.000	-2,827,500.000	-400,700.000	-1,770,800.000
Régularisation des sommes non distribuables	115,919.528	683,750.509	121,699.739	567,231.522
Régularisation des sommes distribuables	-11,181.546	-41,761.946	-7,208.001	-24,835.081
VARIATION DE L'ACTIF NET	360,516.455	170,819.409	752,731.403	1,596,147.682
AN 4 - ACTIF NET				
a- en début de période	2,721,995.983	2,911,693.029	2,158,961.626	1,315,545.347
b- en fin de période	3,082,512.438	3,082,512.438	2,911,693.029	2,911,693.029
AN 5 - <u>NOMBRE D' ACTIONS</u>				
a- en début de période	34,350	40,359	30,815	19,548
b- en fin de période	37,072	37,072	40,359	40,359
VALEUR LIQUIDATIVE	83.149	83.149	72.144	72.144
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	19.561%	17.81%	11.79%	9.29%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
Arrêtés au 31/12/2006**

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2006 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; sinon à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers de la SICAV HANNIBAL sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

**AC 1 : Note sur le portefeuille titres
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
Arrêté le 31/12/2006**

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2006	% l'Actif Net
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>		<u>1,026,498.997</u>	<u>1,405,428.182</u>	<u>45.59%</u>
ATB	23,250	72,928.000	101,370.000	3.29%
ATL	3,200	71,037.904	76,800.000	2.49%
BH	5,400	59,502.312	105,948.000	3.44%
BIAT	3,422	84,153.886	130,138.660	4.22%
BIATNS06 (1/4)	1,425	41,695.500	41,937.750	1.36%
BT	1,900	124,213.912	178,404.300	5.79%
BTEI	6,000	137,690.007	179,970.000	5.84%
MAG GEN	1,300	37,086.400	36,910.900	1.20%
MONOPRIX	1,230	52,343.382	77,501.070	2.51%
SFBT	3,400	134,032.176	190,413.600	6.18%
TLS	10,000	83,824.410	139,500.000	4.53%

TLSNS06	3,750	47,900.000	50,906.250	1.65%
UIB	6,052	80,091.108	95,627.652	3.10%
Titres OPCVM		85,480.331	85,755.876	2.78%
ALYSSA	831	85,480.331	85,755.876	2.78%
Obligations BTA		924,620.600	956,720.444	31.04%
Ligne				
BTA022015	360	361,902.000	379,907.918	12.32%
BTA062008	257	264,739.600	272,572.115	8.84%
BTA072007	297	297,979.000	304,240.411	9.87%
TOTAL		2,036,599.928	2,447,904.502	79.41%

AC 2 : Note sur les placements monétaires
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
 Arrêté le 31/12/2006

Désignation	Date d'Acquisition	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2006	% l'Actif Net
BTCT					
09/01/2007	09/01/2006	170	161,672.945	168,181.233	5.46%
13/03/2007	29/08/2006	54	52,555.029	53,284.989	1.73%
10/04/2007	09/05/2006	197	188,149.450	193,075.415	6.26%
10/04/2007	15/05/2006	100	95,575.644	98,019.347	3.18%
13/11/2007	08/11/2006	100	94,787.978	95,369.221	3.09%
11/12/2007	12/12/2006	55	52,182.493	52,300.327	1.70%
Total			644,923.539	660,230.531	21.42%

PR 1 : Note sur les revenus du portefeuille titres
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
 Arrêté le 31/12/2006

Désignation	Période du 01/10/2006 au 31/12/2006	Période du 01/10/2005 au 31/12/2005
Revenus des Actions et valeurs assimilées	0.000	0.000
Revenus des titres OPCVM	0.000	0.000
Revenu des obligations et valeurs assimilées	11,948.153	8,731.060
Revenu des obligations Etat	11,948.153	8,003.170
Revenu des obligations privées	0.000	727.890
TOTAL	11,948.153	8,731.060

PR 2 : Note sur les revenus des placements monétaires
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
 Arrêté le 31/12/2006

Désignation	Période du 01/10/2006 au 31/12/2006	Période du 01/10/2005 au 31/12/2005
Intérêts des bons de trésor	5,989.185	8,677.843
Total placements monétaires	5,989.185	8,677.843

CP 1 : Mouvement sur le capital et l'Actif Net
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
 Arrêté le 31/12/2006

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2005	2,837,324.446	2,837,324.446
Souscriptions de la période	2,498,800.000	2,498,800.000
Rachats de la période	-2,827,500.000	-2,827,500.000
Autres mouvements	499,712.327	573,887.992
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	400,462.575	400,462.575
- Régularisation sommes non distribuables	99,249.752	99,249.752
- Sommes distribuables de la période		74,175.665
Montant fin de période au 31/12/2006	3,008,336.773	3,082,512.438

CP 2 : Note sur le capital
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
Arrêté le 31/12/2006

<u>Capital au 31/12/2005</u>	
* Montant	4,035,900.000
* Nombre de titres en circulation	40,359
* Nombre d'actionnaires	117
<u>Souscriptions Réalisées</u>	
* Volume	2,498,800.000
* Nombre de titres émis	24,988
<u>Rachats Effectués</u>	
* Volume	2,827,500.000
* Nombre de titres rachetés	28,275
<u>Capital au 31/12/2006</u>	
* Volume	3,707,200.000
* Nombre de titres en circulation	37,072
* Nombre d'actionnaires	107

Notes sur le passif et autres actifs
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
Arrêté le 31/12/2006

	Libelle	31/12/2006
<u>AC 4</u>	<u>Autres Actifs</u>	<u>183.082</u>
	RàS sur BTA	183.082
<u>PA 1</u>	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>9,394.400</u>
	Frais du Gestionnaire	3,354.779
	Frais du Dépositaire	603.970
	Frais du Distributeur	5,435.651
<u>PA 2</u>	<u>Créditeurs divers</u>	<u>17,465.603</u>
	Etat retenue à la source	165.000
	Redevance CMF	232.342
	Charges à payer ex. ant.	3,331.444
	Budget des charges à payer ex. en cours (PA 2-1)	13,736.817
	<u>Charges à payer sur l'exercice 2006</u>	<u>17,755.000</u>
	Jetons de présence 2006	12,750.000
	Honoraire commissaires aux comptes	6,600.000
	Frais Assemblée	1,500.000
	Frais de publication au bulletin CMF	500.000
	Taxe revenant aux collectivités locales	250.000
	Réajustement sur Budg. Des Chg.Ant.	-3,845.000

Notes sur les charges et produits de gestion
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
Arrêté le 31/12/2006

	Libelle	31/12/2006
<u>CH 1</u>	<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>34,544.253</u>
	Rémunération du Gestionnaire	12,724.460
	Rémunération du Dépositaire	2,181.999
	Rémunération du Distributeur	19,637.794
<u>CH 2</u>	<u>Autres charges</u>	<u>22,100.908</u>
	Redevance CMF	2,827.669
	Services bancaires et assimilés	1,513.639
	Charges diverses	0.100
	Impôts, taxes et versements assimilés	4.500

SITUATION TRIMESTRIELLE DE L'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV

ARRETEE AU 31/12/2006

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETATS FINANCIERS PROVISOIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2006

En application des dispositions de l'article 21 de la loi N° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers provisoires de l'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV arrêtés au 31 décembre 2006 qui font apparaître un actif net de 1.922.473 D pour un capital social de 3.076.700 D et une valeur liquidative égale à 62^d, 484 par action.

Ces états financiers provisoires relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers provisoires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers provisoires ci-joints, ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV arrêtée au 31 décembre 2006 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
F.M.B.Z KPMG TUNISIE

UBCI UNIVERS Actions SICAV

BILAN

Arrêté le 31/12/2006

ACTIF	Note	31/12/2006	31/12/2005
PORTEFEUILLE TITRES	AC1	1,258,644.719	753,608.832
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1,258,644.719	753,608.832
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		687,858.330	712,051.063
Placements monétaires	AC1	586,745.128	676,698.865
Disponibilités		101,113.202	35,352.198
Créances d'exploitation	AC2	0.000	0.000
Créances d'exploitation		0.000	0.000
Autres actifs		0.000	0.000
Autres actifs		0.000	0.000
TOTAL ACTIF		1,946,503.049	1,465,659.895
PASSIF		31/12/2006	31/12/2005
Opérateurs créditeurs	PA 1	6,477.148	4,418.490
Créditeurs divers	PA 2	17,552.897	21,767.382
TOTAL PASSIF		24,030.045	26,185.872
Capital	CP1	1,888,771.252	1,413,401.768
Capital en nominal	CP2	3,076,700.000	2,763,000.000
Capital en début de période		2,763,000.000	2,157,500.000
Emission en nominal		4,661,600.000	5,434,200.000
Rachat en nominal		-4,347,900.000	-4,828,700.000
Sommes non distribuables		-1,187,928.748	-1,349,598.232
Sommes non distribuables exercices antérieurs		-1,349,598.232	-1,143,360.856
Sommes non distribuables exercice en cours		161,669.484	-206,237.376
Sommes distribuables		33,701.752	26,072.255
Sommes distribuables exercices antérieurs		19.115	17.317
Sommes distribuables de l'exercice en cours		33,682.637	26,054.938
ACTIF NET		1,922,473.004	1,439,474.023
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1,946,503.049	1,465,659.895

UBCI UNIVERS Actions SICAV

Etat de résultat

Arrêté le 31/12/2006

Note	Période du 01/10/2006 au	Période du 01/01/2006 au	Période du 01/10/2005 au	Période du 01/01/2005 au
-------------	---	---	---	---

		31/12/2006	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2005
a- Dividendes	PR1	0.000	54,526.342	0.000	48,923.784
b- Revenus des placements monétaires	PR2	5,266.627	22,868.411	5,917.663	18,959.561
Total des revenus de placements		5,266.627	77,394.753	5,917.663	67,883.345
- Charges de gestion des placements	CH1	-6,477.148	-23,334.680	-4,418.490	-16,436.336
- Revenus Nets des placements		-1,210.521	54,060.073	1,499.173	51,447.009
- Autres produits	PR3	0.000	0.000	0.563	0.563
- Autres charges	CH2	-5,115.068	-20,542.671	-6,730.580	-27,150.526
RESULTAT D'EXPLOITATION		-6,325.589	33,517.402	-5,230.844	24,297.046
Régularisation du résultat d'exploitation		3,380.231	165.235	3,161.349	1,757.892
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-2,945.358	33,682.637	-2,069.495	26,054.938
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-3,380.231	-165.235	-3,161.349	-1,757.892
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		89,424.560	262,366.765	58,010.529	104,641.920
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		14,258.755	37,340.954	-9,591.142	1,174.155
Frais de négociation		-722.841	-3,311.917	-1,236.116	-3,466.187
Résultat non distribuable		102,960.474	296,395.802	47,183.271	102,349.888
RESULTAT NET DE LA PERIODE		96,634.885	329,913.204	41,952.427	126,646.934

UBCI UNIVERS Actions SICAV

Etat de variation de l'actif net

Arrêté le 31/12/2006

	Période du 01/10/2006 au 31/12/2006	Période du 01/01/2006 au 31/12/2006	Période du 01/10/2005 au 31/12/2005	Période du 01/01/2005 au 31/12/2005
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET</u>				
<u>RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	<u>96,634.885</u>	<u>329,913.204</u>	<u>41,952.427</u>	<u>126,646.934</u>
a- Résultat d'exploitation	-6,325.589	33,517.402	-5,230.844	24,297.046
b- Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres	89,424.560	262,366.765	58,010.529	104,641.920
c- Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres	14,258.755	37,340.954	-9,591.142	1,174.155
d- Frais de négociation de titres	-722.841	-3,311.917	-1,236.116	-3,466.187
<u>AN 2 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	<u>0.000</u>	<u>-29,349.932</u>	<u>0.000</u>	<u>-19,352.662</u>
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<u>167,929.952</u>	<u>182,435.709</u>	<u>170,821.738</u>	<u>301,867.408</u>
a- Souscriptions	461 426.305	2 644 268.604	882 850.296	2 732 807.362
Capital	747,300.000	4,661,600.000	1,719,300.000	5,434,200.000
Régularisation des sommes non distribuables	-294,780.354	-2,059,714.307	-854,400.159	-2,748,394.633
Régularisation des sommes distribuables	8,906.659	42,382.911	17,950.455	47,001.995
b- Rachat	- 293 496.353	-2 461 832.895	- 712 028.558	- 2 430 939.954
Capital	-472,600.000	-4,347,900.000	-1,385,800.000	-4,828,700.000
Régularisation des sommes non distribuables	184,628.368	1,924,987.989	688,558.459	2,439,807.369
Régularisation des sommes distribuables	-5,524.721	-38,920.884	-14,787.017	-42,047.323
VARIATION DE L'ACTIF NET	264,564.837	482,998.981	212,774.165	409,161.680
<u>AN 4 - ACTIF NET</u>				
a- en début de période	1,657,908.167	1,439,474.023	1,226,699.858	1,030,312.343
b- en fin de période	1,922,473.004	1,922,473.004	1,439,474.023	1,439,474.023
<u>AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS</u>				
a- en début de période	28,020	27,630	24,295	21,575
b- en fin de période	30,767	30,767	27,630	27,630
VALEUR LIQUIDATIVE	62.484	62.484	52.098	52.098
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	22.23%	21.75%	12.63%	10.67%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE LA SOCIETE UNION FINANCIERE UNIVERS ACTIONS SICAV

Arrêtés au 31/12/2006

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2006 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; sinon à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers de la UNIVERS ACTIONS SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

AC1 : Note sur le portefeuille titres**UBCI UNIVERS Actions SICAV**

Arrêté le 31/12/2006

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2006	% l'Actif Net
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		955,107.126	1.258,644.719	65.47%
ASSAD	600	12,912.000	11,670.600	0.61%
ATB	16,750	52,618.000	73,030.000	3.80%
ATL	2,300	51,374.059	55,200.000	2.87%
ATTIJARI BANK	1,500	11,798.000	10,875.000	0.57%
BH	4,000	44,578.562	78,480.000	4.08%
BIAT	2,600	71,760.472	98,878.000	5.14%
BIATNS06 (1/4)	1,085	31,745.900	31,931.550	1.66%
BNA	1,400	23,311.000	24,077.200	1.25%
BT	1,300	87,116.029	122,066.100	6.35%
BTEI	4,100	90,946.868	122,979.500	6.40%
C I L	200	4,460.000	4,800.000	0.25%
MAG GEN	2,650	58,232.890	75,241.450	3.91%
MONOPRIX	1,500	67,306.209	94,513.500	4.92%
SFBT	2,100	83,068.646	117,608.400	6.12%
SIMPAR	1,705	35,757.290	51,491.000	2.68%
SITS	1,500	4,945.000	4,636.500	0.24%
SOTRAPIL	1,000	35,010.334	35,411.000	1.84%
SOTUMAG	3,000	5,505.427	5,697.000	0.30%

STB	2,000	19,963.500	19,042.000	0.99%
TJNS06	750	5,550.000	5,437.500	0.28%
TLS	7,400	58,733.643	103,230.000	5.37%
TLSNS06	2,775	35,446.000	37,670.625	1.96%
UIB	4,226	55,440.057	66,775.026	3.47%
WIFAK	1,356	7,527.240	7,902.768	0.41%
TOTAL		955,107.126	1,258,644.719	65.47%

AC1 : Note sur les placements monétaires**UBCI UNIVERS Actions SICAV**

Arrêté le 31/12/2006

Désignation	Date d'Acqui.	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2006	% l'Actif Net
BTCT					
13/03/2007	29/08/2006	149	145,012.950	147,027.098	7.65%
10/04/2007	09/05/2006	98	93,597.188	96,047.668	5.00%
10/04/2007	15/05/2006	100	95,575.644	98,019.347	5.10%
09/05/2007	06/06/2006	105	100,260.332	102,570.404	5.34%
13/11/2007	08/11/2006	100	94,787.978	95,369.221	4.96%
13/11/2007	28/11/2006	50	47,527.890	47,711.391	2.48%
TOTAL			576,761.981	586,745.128	30.52%

PR1 : Note sur les revenus du portefeuille-titres**UBCI UNIVERS Actions SICAV**

Arrêté le 31/12/2006

Désignation	Période du 01/10/2006 au 31/12/2006	Période du 01/10/2005 au 31/12/2005
<u>Revenus des Actions et valeurs assimilées</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
TOTAL	0.000	0.000

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires**UBCI UNIVERS Actions SICAV**

Arrêté le 31/12/2006

Désignation	Période du 01/10/2006 au 31/12/2006	Période du 01/10/2005 au 31/12/2005
Intérêts des bons de trésor	5,266.627	5,917.663
Total placements monétaires	5,266.627	5,917.663

CP1 : Mouvement sur le capital et l'actif net**UBCI UNIVERS Actions SICAV**

Arrêté le 31/12/2006

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
Capital début de période au 31/12/2005	1,413,401.768	1,413,401.768
Souscriptions de la période	4,661,600.000	4,661,600.000
Rachats de la période	-4,347,900.000	-4,347,900.000
Autres mouvements	161,669.484	195,371.236
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	296,395.802	296,395.802
- Régularisation sommes non distribuables	-134,726.318	-134,726.318
- Sommes distribuables de la période		33,701.752
Montant fin de période au 31/12/2006	1,888,771.252	1,922,473.004

CP2 : Note sur le capital**UBCI UNIVERS Actions SICAV**

Arrêté le 31/12/2006

Capital au 31/12/2005	
* Montant	2,763,000.000
* Nombre de titres en circulation	27,630
* Nombre d'actionnaires	50
Souscriptions Réalisées	
* Volume	4,661,600.000
* Nombre de titres émis	46,616
Rachats Effectués	
* Volume	4,347,900.000

* Nombre de titres rachetés	43,479
Capital au 31/12/2006	
* Volume	3,076,700.000
* Nombre de titres en circulation	30,767
* Nombre d'actionnaires	51

Notes sur le passif et autres actifs

UBCI UNIVERS Actions SICAV

Arrêté le 31/12/2006

	Libelle	31/12/2006
PA 1	Opérateurs créditeurs	6,477.148
	Frais du Gestionnaire	1,850.612
	Frais du Dépositaire	462.655
	Frais du Distributeur	4,163.881
PA 2	Créditeurs divers	17,552.897
	Etat retenue à la source	165.000
	Redevance CMF	199.030
	Charges à payer ex. ant.	3,354.336
	Budget des charges à payer ex. en cours (PA 2-1)	13,834.531
	Charges à payer sur l'exercice 2006	17,666.000
	Jetons de présence 2006	12,750.000
	Honoraire commissaires aux comptes	6,600.000
	Frais assemblée	1,500.000
	Frais de publication au bulletin CMF	500.000
	Taxe revenant aux collectivités locales	200.000
	Réajustement sur charges budgétisées antérieures	-3,884.000

Notes sur les charges et produits de gestion

UBCI UNIVERS Actions SICAV

Arrêté le 31/12/2006

	Libelle	31/12/2006
CH 1	Charges de gestion des placements	23,334.680
	Rémunération du Gestionnaire	6,667.057
	Rémunération du Dépositaire	1,666.765
	Rémunération du Distributeur	15,000.858
CH 2	Autres charges	20,542.671
	Redevance CMF	1,666.765
	Services bancaires et assimilés	1,205.178
	Impôts, taxes et versements assimilés	4.500
	Dotations aux provisions	17,666.000
	Charges Diverses	0.228
PR 3	Autres Produits	0.000
	Autres produits	0.000

SITUATION TRIMESTRIELLE DE L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
arrêtés au 31 décembre 2006

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETATS FINANCIERS PROVISOIRES ARRÊTES AU 31 DECEMBRE 2006

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société du 6 mars 2006 et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers provisoires de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV arrêtés au 31 décembre 2006 qui font apparaître un actif net de 147.191.138 D pour un capital social de 142.589.700 D et une valeur liquidative égale à 103^d,227 par action.

Ces états financiers provisoires relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers provisoires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Suite à cet examen, nous estimons utile de nous faire-part du point suivant :

* Conformément aux dispositions de l'article 29 paragraphe 2 de la loi 2001-83 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV ne peut détenir plus de 10 % d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur.

Au 31 décembre 2006, la limite de 10 % a été dépassée par l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV dans les emprunts obligataires suivants :

- AMEN LEASE
- JERBA MENZEL
- EL MAZRAA

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de ce qui est mentionné ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la société au 31 décembre 2006.

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

BILAN DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2006

LIBELLE	NOTE	31/12/2006	31/12/2005
<u>ACTIFS</u>			
PORTEFEUILLE-TITRES	III	93,845,694.838	97,635,208.799
a- Obligations et valeurs assimilées		93,845,694.838	97,635,208.799
b- Autres valeurs			
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		53,269,993.459	40,728,199.967
a- Placements monétaires	IV	23,327,434.436	40,352,603.202
b- Disponibilités		29,942,559.023	375,596.765
Créances d'exploitations	AC3	107,000.000	811,500.000
Autres actifs	AC4	172,239.015	41,294.922
TOTAL ACTIFS		147,394,927.312	139,216,203.688
<u>PASSIFS</u>		203,788.838	329,031.226
Opérateurs créditeurs	PA1	169,464.732	293,497.220
Autres créditeurs divers	PA2	34,324.106	35,534.006
<u>ACTIF NET</u>		147,191,138.474	138,887,172.462
Capital	VIII	141,037,631.032	133,510,812.735
Sommes distribuables	VIII	6,153,507.442	5,376,359.727
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		1,387.886	674.863
b- Sommes distribuables de l'exercice		6,152,119.556	5,375,684.864
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		147,394,927.312	139,216,203.688

Arrêté au 31/12/2006

LIBELLE	NOTE	Période du 01.10 au 31.12.06	Période du 01.01 au 31.12.06	Période du 01.10 au 31.12.05	Période du 01.01 au 31.12.05
Revenus du portefeuille-titres	V	1,210,431.182	4,848,841.378	1,282,316.272	5,246,630.738
a- Dividendes					
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		1,210,431.182	4,848,841.378	1,282,316.272	5,246,630.738
c- Revenus des autres valeurs					
Revenus des placements monétaires	VI	585,248.466	2,004,744.636	473,560.769	1,949,019.594
Total des revenus des placements	-	1,795,679.648	6,853,586.014	1,755,877.041	7,195,650.332
Charges de gestion des placements	CH 1	-169,464.732	-645,592.678	-293,497.220	-1,192,416.758
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		1,626,214.916	6,207,993.336	1,462,379.821	6,003,233.574
Autres produits	PR 3	0.102	0.102	1.509	418.509
Autres charges	CH 2	-51,865.980	-200,198.744	-49,684.016	-200,615.868
RESULTAT D'EXPLOITATION		1,574,349.038	6,007,794.694	1,412,697.314	5,803,036.215
Régularisation du résultat d'exploitation		-29,475.382	144,324.862	-422,614.062	-427,351.351
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1,544,873.656	6,152,119.556	990,083.252	5,375,684.864
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		29,475.382	-144,324.862	422,614.062	427,351.351
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-171,949.550	-2,229,602.153	-173,689.848	-531,417.994
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		-8,181.558	1,306,347.921	-3,674.831	-29,422.053
Frais de négociation		0.000	0.000	-3,649.262	-11,206.524
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1,394,217.930	5,084,540.462	1,231,683.373	5,230,989.644

**VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV**

Arrêté au 31/12/2006

LIBELLE	Période du 01.10 au 31.12.06	Période du 01.01 au 31.12.06	Période du 01.10 au 31.12.05	Période du 01.01 au 31.12.05
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	1,394,217.930	5,084,540.462	1,231,683.373	5,230,989.644
a- Résultat d'exploitation	1,574,349.038	6,007,794.694	1,412,697.314	5,803,036.215
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-171,949.550	-2,229,602.153	-173,689.848	-531,417.994
c- plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-8,181.558	1,306,347.921	-3,674.831	-29,422.053
d- Frais de négociation de titres	0.000	0.000	-3,649.262	-11,206.524
Distributions de dividendes	0.000	-5,377,588.411	0.000	-6,444,949.577
Transactions sur le capital	-259,227.481	8,597,013.961	-12,093,198.497	-6,501,137.382
a- Souscriptions	41,741,934.994	174,455,359.735	44,090,692.046	229,422,424.384
- Capital	40,616,000.000	170,606,600.000	42,713,600.000	222,834,800.000
- Régularisation des sommes non distribuables	-418,245.857	-1,427,091.936	-157,001.481	-368,520.924
- Régularisation des sommes distribuables	1,544,180.851	5,275,851.671	1,534,093.527	6,956,145.308
b- Rachats	42,001,162.475	165,858,345.774	56,183,890.543	235,923,561.766
- Capital	40,850,500.000	162,091,600.000	54,427,400.000	229,348,500.000
- Régularisation des sommes non distribuables	-422,996.039	-1,362,164.465	-200,276.006	-410,225.174
- Régularisation des sommes distribuables	1,573,658.514	5,128,910.239	1,956,766.549	6,985,286.940
VARIATION DE L'ACTIF NET	1,134,990.449	8,303,966.012	-10,861,515.124	-7,715,097.315
VARIATION DE L'ACTIF NET	1,134,990.449	8,303,966.012	-10,861,515.124	-7,715,097.315
a- Début de période	146,056,148.025	138,887,172.462	149,748,687.586	146,602,269.777
b- Fin de période	147,191,138.474	147,191,138.474	138,887,172.462	138,887,172.462
NOMBRE D' ACTIONS	-2,345	85,150	-117,138	-65,137
a- Début de période	1,428,242	1,340,747	1,457,885	1,405,884
b- Fin de période	1,425,897	1,425,897	1,340,747	1,340,747
VALEUR LIQUIDATIVE	103.227	103.227	103.589	103.589
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3.74%	3.52%	3.37%	3.46%

Arrêtés au 31/12/2006**I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2006 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Pour les BTA et BTNB, vu que la valeur de remboursement est inférieure à la valeur d'acquisition, le gestionnaire de la société UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a décidé dans un souci d'équité entre les actionnaires d'amortir linéairement la moins-value nette potentielle de chaque ligne de BTA et BTNB sur la période allant du 26 juillet 2006 jusqu'à son échéance effective.

Ainsi, une décote quotidienne sur les BTA et BTNB est constatée en tant que moins-value potentielle. Au 31 décembre 2006, cette décote s'établit à 1904.505DT/jour. La moins-value totale à amortir étant de 2 677 751.640 DT.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; sinon à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers de la SICAV ALYSSA sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

**III - Note sur le Portefeuille Titre
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2006**

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2006	% de l'Actif Net
BTA		71,000,252.961	73,252,045.703	49.77%
BTA022015	10,181	10,850,550.847	11,325,646.867	7.69%
BTA032009	18,540	19,103,144.374	19,794,149.443	13.45%
BTA032012	2,000	2,037,150.000	2,111,916.916	1.43%
BTA042010	14,615	15,320,904.500	15,808,958.376	10.74%

BTA042014	4,511	4,956,416.140	5,125,575.316	3.48%
BTA062008	5,050	5,203,289.000	5,321,667.315	3.62%
BTA072007	10,751	10,805,830.100	11,007,787.901	7.48%
BTA072014	300	343,902.000	351,154.993	0.24%
BTA102013	2,380	2,379,066.000	2,405,188.576	1.63%
Titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier		1,359,798.679	1,406,682.331	0.96%
BTNB juin 97 10 ans	10,000	1,000,000.000	1,040,250.959	0.71%
BTNB nov. 97 10 ans	993	102,166.228	102,277.660	0.07%
BTNB juill. 97 10 ans	2,000	200,000.000	207,057.534	0.14%
BTNB Dec 97 10Ans	550	57,632.451	57,096.178	0.04%
Obligations des Sociétés		19,784,301.940	19,186,966.804	13.04%
AIL2002	8,000	160,000.000	164,774.926	0.11%
AL2000/2 7%	18,000	360,000.000	361,767.452	0.25%
AL2001-1	23,500	1,175,000.000	1,199,948.630	0.82%
AL2001-2	5,000	150,000.000	150,049.315	0.10%
AMENBANK2001	19,000	1,140,000.000	1,180,019.559	0.80%
ATL2000-1REC	20,000	400,000.000	409,450.959	0.28%
ATL2001-2	10,000	200,000.000	210,899.288	0.14%
ATL2003/1	15,000	900,000.000	942,624.000	0.64%
ATL2004/1	5,000	300,000.000	306,578.630	0.21%
ATL2004/2	5,000	400,000.000	416,938.082	0.28%
BATAM2001	28,000	1,120,000.000	0.000	0.00%
BH1	8,000	320,000.000	320,044.144	0.22%
BTKD 2006	5,000	500,000.000	500,958.904	0.34%
BTKD 98 AP10	52,730	1,054,600.000	1,060,332.401	0.72%
CIL2002/1	1,000	20,000.000	20,847.018	0.01%
CIL2002/2	18,000	1,080,000.000	1,098,996.164	0.75%
CIL2004/1	10,000	1,000,000.000	1,014,268.493	0.69%
GL2001B	30,000	1,200,000.000	1,232,308.602	0.84%
GL2002-1	10,000	600,000.000	617,260.274	0.42%
GLE-299 B	14,500	290,000.000	304,147.233	0.21%
HOU10A2IF8AP	5,000	312,500.000	323,200.000	0.22%
JERBAMEN2001	13,500	1,350,000.000	1,403,889.041	0.95%
MAZRAA2001	32,100	1,926,000.000	2,034,647.507	1.38%
TL2001-2	10,000	200,000.000	209,244.931	0.14%
TL2004/1	20,000	1,200,000.000	1,247,879.014	0.85%
TL2006-1	5,000	500,000.000	503,347.946	0.34%
TUFACT2002	7,000	140,000.000	145,013.918	0.10%
UBCI2001	362	36,201.940	36,206.537	0.02%
UNIFACTOR 2006	5,000	500,000.000	502,279.452	0.34%
UTL2005/1	11,500	1,150,000.000	1,166,408.767	0.79%
WIFACK LEAS06/1	1,000	100,000.000	102,635.617	0.07%
TOTAL PORTEFEUILLE		92,144,353.580	93,845,694.838	63.76%

IV - Note sur les Placements Monétaires
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2006

Libellé	Date d'Acqui.	Coût d'Acqui.	Valeur au 31/12/2006	% de l'Actif net
BTCT				
Ligne	Quantité			
10/04/2007	150	143,421.151	147,040.557	0.10%
09/05/2007	300	287,652.516	293,297.181	0.20%
09/05/2007	320	307,077.169	312,899.891	0.21%
09/05/2007	500	482,079.369	489,360.338	0.33%
31/07/2007	400	381,311.904	387,027.729	0.26%
11/09/2007	320	304,882.890	308,118.596	0.21%
11/09/2007	350	333,600.743	337,031.731	0.23%
13/11/2007	200	189,539.025	190,705.434	0.13%
13/11/2007	1,000	947,787.443	953,609.682	0.65%
13/11/2007	800	758,303.822	762,953.766	0.52%
13/11/2007	300	284,664.791	286,321.690	0.19%
13/11/2007	250	237,639.448	238,556.953	0.16%
13/11/2007	350	333,375.667	334,272.870	0.23%

11/12/2007	1,000	12/12/2006	948,681.596	950,827.640	0.65%	
11/12/2007	1,945	12/12/2006	1,845,362.716	1,849,529.747	1.26%	
Total placement BTCT			7,785,380.250	7,841,553.805	5.33%	
Certificat de dépôt						
Emetteur	Garant	Taux de Rémuné.	durée	D.Place.	Prix de revient	
UBCI	UBCI	5.26%	20 jours	14/12/2006	997,669.034	999,766.291 0.68%
UBCI	UBCI	5.26%	20 jours	15/12/2006	498,834.517	499,824.743 0.34%
UBCI	UBCI	5.26%	20 jours	16/12/2006	1,995,338.068	1,999,065.435 1.36%
UBCI	UBCI	5.26%	20 jours	17/12/2006	498,834.517	499,707.991 0.34%
UBCI	UBCI	5.26%	20 jours	19/12/2006	997,669.034	999,182.614 0.68%
UBCI	UBCI	5.26%	20 jours	20/12/2006	1,995,338.068	1,998,131.962 1.36%
UBCI	UBCI	5.26%	20 jours	21/12/2006	997,669.034	998,949.382 0.68%
UBCI	UBCI	5.26%	20 jours	22/12/2006	1,995,338.068	1,997,665.634 1.36%
UBCI	UBCI	5.26%	20 jours	23/12/2006	498,834.517	499,358.143 0.34%
UBCI	UBCI	5.26%	20 jours	24/12/2006	997,669.034	998,599.788 0.68%
UBCI	UBCI	5.26%	20 jours	30/12/2006	498,834.517	498,950.759 0.34%
UBCI	UBCI	5.26%	20 jours	31/12/2006	1,496,503.551	1,496,677.889 1.02%
UBCI	BT	5.26%	20 jours	12/12/2006	1,995,338.068	2,000,000.000 1.36%
Total placement certificat de dépôt			15,463,870.027	15,485,880.631	10.52%	
TOTAL GENERAL			23,249,250.277	23,327,434.436	15.85%	

**V - Note sur les revenus du portefeuille-titres
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2006**

Libelle	Période du 01.10 au 31.12.06	Période du 01.10 au 31.12.05
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
Revenus des obligations		
- Intérêts	285,661.294	401,261.011
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier		
- Intérêts	924,769.888	881,055.261
TOTAL	1,210,431.182	1,282,316.272

**VI - Note sur les revenus des placements monétaires
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2006**

Libelle	Période du 01.10 au 31.12.06	Période du 01.10 au 31.12.05
Intérêts des bons de trésor	111,221.288	335,650.217
Intérêts des certificats de dépôt	147,924.942	0.000
Intérêts sur les avoirs bancaire	326,102.236	137,910.552
TOTAL	585,248.466	473,560.769

**VII - Note sur le capital
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2006**

Capital au 31/12/2005	
* Montant	134,074,700
* Nombre de titres	1,340,747
* Nombre d'actionnaires	1,969
Souscriptions réalisées	
* Montant	170,606,600
* Nombre de titres émis	1,706,066
Rachats effectués	
* Montant	162,091,600
* Nombre de titres rachetés	1,620,916
Capital au 31/12/2006	
* Montant	142,589,700

* Nombre de titres	1,425,897
* Nombre d'actionnaires	2,038

VIII - Mouvement sur le capital et l'Actif Net
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2006

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2005	133,510,812.735	133,510,812.735
Souscriptions de la période	170,606,600.000	170,606,600.000
Rachats de la période	-162,091,600.000	-162,091,600.000
Autres mouvements	-988,181.703	5,165,325.739
- Variation des plus ou moins values et frais de nég.	-923,254.232	-923,254.232
- Régularisation sommes non distribuables de la période	-64,927.471	-64,927.471
- Sommes distribuables		6,153,507.442
Capital fin de période au 31/12/2006	141,037,631.032	147,191,138.474

IX- Note sur le passif
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2006

	Libelle	31/12/2006
AC3	Créances d'exploitation	107,000.000
	Annuité à recevoir en principal de l'EO BATAM	2,753,277.467
	Différence d'estimation sur obligations BATAM	-2,646,277.467
AC4	Autres Actifs	172,239.015
	RàS sur achats BTA	172,239.015
PA 1	Opérateurs créditeurs	169,464.732
	Frais de gestionnaire	39,323.309
	Frais de dépositaire	18,725.390
	Frais de distributeur	111,416.033
PA 2	Autres créditeurs divers	34,324.106
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	612.438
	Redevance CMF	15,224.107
	Charges à payer sur ex. ant.	-2,935.089
	Budget des charges à payer sur ex. en cours (PA 2-1)	21,422.650
	Charges à payer sur l'exercice 2006	57,165.000
	Jetons de présence 2006	12,000.000
	Honoraire commissaire aux comptes	6,600.000
	Frais Assemblées	2,500.000
	Ind. Mr. Le Président du Conseil d'Ad. 2005	18,060.000
	Frais de publication au bulletin CMF	500.000
	Taxe revenant aux collectivités locales	14,200.000
	Abattement sur Provision Ant.	3,305.000

X- Note sur les charges de gestion
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2006

	Libelle	31/12/2006
CH 1	Charges de gestion des placements	645,592.678
	Rémunération du gestionnaire	149,806.040
	Rémunération du dépositaire	71,336.223
	Rémunération du distributeur	424,450.415
CH 2	Autres charges	200,198.744
	Redevance CMF	142,672.420
	Services bancaires et assimilés	357.124
	Impôts, taxes et versements assimilés	4.200
	Dotations aux provisions des frais de gestion budgétisés	57,165.000
PR 3	Autres Produits	0.102
	Autres produits	0.102

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2006**

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2006

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV arrêtés au 31 Décembre 2006. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière trimestrielle de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV arrêtée au 31 Décembre 2006 en conformité avec le système comptable des entreprises.

Jelil BOURAOUI

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

BILAN

Arrêté le 31/12/2006

ACTIF	Note	31/12/2006	31/12/2005
PORTEFEUILLE TITRES	AC 1	1,288,315.430	654,943.170
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		11,969.850	139,303.767
Emprunts obligataires		1,276,345.580	469,861.463
Autres valeurs		0.000	45,777.940
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		330,468.395	340,133.044
Placements monétaires	AC 1	329,286.319	339,438.713
Disponibilités		1,182.076	694.331
Créances d'exploitations	AC 2	0.000	0.000
Créances d'exploitations		0.000	0.000
Autres Actifs	AC 3	0.000	321.041
Autres Actifs		0.000	321.041
TOTAL ACTIF		1,618,783.825	995,397.255
PASSIF		31/12/2006	31/12/2005
Opérateurs créditeurs	PA 1	3,614.526	2,257.150
Créditeurs divers	PA 2	15,625.692	16,805.341
TOTAL PASSIF		19,240.218	19,062.491
Capital	CP 1	1,560,457.461	962,631.392
Capital en nominal	CP 2	1,733,100.000	1,091,000.000
Capital en début de période		1,091,000.000	1,789,400.000
Emission en nominal		3,701,500.000	577,700.000
Rachat en nominal		-3,059,400.000	-1,276,100.000
Sommes non distribuables		-172,642.539	-128,368.608
Sommes non distribuables exercices antérieurs		-128,368.608	-146,053.667
Sommes non distribuables exercice en cours		-44,273.931	17,685.059
Sommes distribuables		39,086.146	13,703.372
Sommes distribuables exercices antérieurs		0.654	3.463
Sommes distribuables de l'exercice en cours		39,085.492	13,699.909
ACTIF NET		1,599,543.607	976,334.764
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1,618,783.825	995,397.255

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Etat de résultat

Arrêté le 31/12/2006

	Note	Période du 01/10/2006 au 31/12/2006	Période du 01/01/2006 au 31/12/2006	Période du 01/10/2005 au 31/12/2005	Période du 01/01/2005 au 31/12/2005
a- Dividendes	PR 1	0.000	333.729	0.000	7,941.882
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	PR 1	16,290.303	79,889.958	6,504.165	26,975.115
c- Revenus des placements monétaires	PR 2	2,723.536	16,158.080	3,153.453	8,567.247
Total DES REVENUS DES PLACEMENTS		19,013.839	96,381.767	9,657.618	43,484.244
- Charges de gestion des placements	CH 1	-3,614.526	-18,300.984	-2,257.150	-9,459.613

- Revenus Nets des placements		15,399.313	78,080.783	7,400.468	34,024.631
- Autres produits	PR 3	0.000	0.000	0.000	0.000
- Autres charges	CH 2	-5,702.123	-23,022.212	-4,662.411	-20,892.177
RESULTAT D'EXPLOITATION		9,697.190	55,058.571	2,738.057	13,132.454
Régularisation du résultat d'exploitation		-76.978	-15,973.079	-72.350	567.455
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		9,620.212	39,085.492	2,665.707	13,699.909
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		76.978	15,973.079	72.350	-567.455
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		926.772	-6,360.206	-16,567.200	8,153.202
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		7,834.286	30,961.672	7,288.889	-40,220.112
Frais de négociation		-255.909	-1,061.582	-446.651	-2,863.635
Résultat non distribuable		8,505.149	23,539.884	-9,724.962	-34,930.545
RESULTAT NET DE LA PERIODE		18,202.339	78,598.455	-6,986.905	-21,798.091

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Etat de variation de l'actif net

Arrêté le 31/12/2006

	Période du 01/10/2006 au 31/12/2006	Période du 01/01/2006 au 31/12/2006	Période du 01/10/2005 au 31/12/2005	Période du 01/01/2005 au 31/12/2005
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET</u>				
<u>RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	18,202.339	78,598.455	-6,986.905	-21,798.091
a- Résultat d'exploitation	9,697.190	55,058.571	2,738.057	13,132.454
b- Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres	926.772	-6,360.206	-16,567.200	8,153.202
c- Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres	7,834.286	30,961.672	7,288.889	-40,220.112
d- Frais de négociation de titres	-255.909	-1,061.582	-446.651	-2,863.635
AN 2 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0.000	-49,238.968	0.000	-23,589.880
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-3,579.576	593,849.356	-2,746.730	-665,576.941
a- Souscriptions		3 362 105.013	80 355.785	534 839.139
Capital	0.000	3,701,500.000	89,500.000	577,700.000
Régularisation des sommes non distribuables	0.000	-390,421.475	-10,149.424	-50,034.036
Régularisation des sommes distribuables	0.000	51,026.488	1,005.209	7,173.175
b- Rachat	- 3 579.576	- 2 768 255.657	- 83 102.515	- 1 200 416.080
Capital	-3,900.000	-3,059,400.000	-92,500.000	-1,276,100.000
Régularisation des sommes non distribuables	397.403	322,607.660	10,475.053	102,649.640
Régularisation des sommes distribuables	-76.979	-31,463.317	-1,077.568	-26,965.720
VARIATION DE L'ACTIF NET	14,622.763	623,208.843	-9,733.635	-710,964.912
<u>ACTIF NET</u>				
a- en début de période	1,584,920.844	976,334.764	986,068.399	1,687,299.676
b- en fin de période	1,599,543.607	1,599,543.607	976,334.764	976,334.764
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>				
a- en début de période	17,370	10,910	10,940	17,894
b- en fin de période	17,331	17,331	10,910	10,910
VALEUR LIQUIDATIVE	92.293	92.293	89.489	89.489
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4.56%	4.54%	-2.84%	-2.49%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE LA SOCIETE

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Arrêtés au 31/12/2006

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2006 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments des portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; si non à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers de la SICAV SALAMMBO sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

AC 1 : Note sur le portefeuille titres UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV Arrêté le 31/12/2006

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2006	% l'Actif Net
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		10,744.226	11,969.850	0.75%
BTEI	300	8,151.440	8,998.500	0.56%
TLS	213	2,592.786	2,971.350	0.19%
Obligations Privées		75,000.000	76,592.466	4.79%
AMEN LEASE 2001 B	1,500	75,000.000	76,592.466	4.79%
Obligations BTA		1,160,910.100	1,199,753.114	75.01%
Ligne				
BTA032009	385	398,536.600	414,826.846	25.93%
BTA062008	740	762,373.500	784,926.268	49.07%
TOTAL		1,246,654.326	1,288,315.430	80.54%

AC 1 : Note sur les placement monétaires UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV Arrêté le 31/12/2006

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2006	% l'Actif Net	
BTCT					
Ligne	Date d'Acqui.				
09/01/2007	04/04/2006	30	28,872.682	29,747.793	1.86%
13/03/2007	07/03/2006	6	5,701.513	5,892.689	0.37%
13/03/2007	29/08/2006	21	20,438.067	20,721.940	1.30%
13/03/2007	23/06/2006	183	176,488.789	180,254.034	11.27%
13/03/2007	06/09/2006	30	29,229.162	29,609.156	1.85%

13/11/2007	29/12/2006	66	63,039.424	63,060.707	3.94%
Total placements monétaires			323,769.637	329,286.319	20.59%

**PR 1 : Note sur les revenus du portefeuille titres
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 31/12/2006**

Désignation	Période du 01/10/2006 au 31/12/2006	Période du 01/10/2005 au 31/12/2005
Revenus des Actions et valeurs assimilées	0.000	0.000
Revenus des titres OPCVM	0.000	0.000
Revenus des obligations et valeurs assimilées	16,290.303	6,504.165
Revenus des obligations Etat	15,118.248	4,491.124
Revenus des obligations privées	1,172.055	2,013.041
TOTAL	16,290.303	6,504.165

**PR 2 : Note sur les revenus des placements
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 31/12/2006**

Désignation	Période du 01/10/2006 au 31/12/2006	Période du 01/10/2005 au 31/12/2005
Intérêts des bons de trésor	2,723.536	3,153.453
Total placements monétaires	2,723.536	3,153.453

**CP 1 : Mouvement sur le capital et l'Actif Net
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 31/12/2006**

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2005	962,631.392	962,631.392
Souscriptions de la période	3,701,500.000	3,701,500.000
Rachats de la période	-3,059,400.000	-3,059,400.000
Autres mouvements	-44,273.931	-5,187.785
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	23,539.884	23,539.884
- Régularisation sommes non distribuables	-67,813.815	-67,813.815
- Sommes distribuables de la période		39,086.146
Montant fin de période au 31/12/2006	1,560,457.461	1,599,543.607

**CP 2 : Note sur le capital
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 31/12/2006**

Capital au 31/12/2005	
* Montant	1,091,000.000
* Nombre de titres en circulation	10,910
* Nombre d'actionnaires	26
Souscriptions Réalisées	
* Volume	3,701,500.000
* Nombre de titres émis	37,015
Rachats Effectués	
* Volume	3,059,400.000
* Nombre de titres rachetés	30,594
Capital au 31/12/2006	
* Volume	1,733,100.000
* Nombre de titres en circulation	17,331
* Nombre d'actionnaires	24

**Notes sur le passif et autres actifs
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 31/12/2006**

	Libelle	31/12/2006
AC 2	Créances d'exploitations	0.000
	Obligations amorties BATAM	81,875.288
	DE sur obligations amorties BATAM	-81,875.288

AC 3	Autres Actifs	0.000
	RàS sur BTA	0.000
PA 1	Opérateurs créditeurs	3,614.526
	Frais du Gestionnaire	542.182
	Frais du Dépositaire	401.616
	Frais de Distributeur	2,670.728
PA 2	Créditeurs divers	15,625.692
	Etat retenue à la source	0.000
	Redevance CMF	199.021
	Charges à payer ex. ant.	-7.554
	Budget des charges à payer ex. en cours	15,434.225
	Charges à payer sur l'exercice 2006	20,916.000
	Jetons de présence 2006	12,750.000
	Honoraire commissaires aux comptes	6,600.000
	Frais Assemblée	1,500.000
	Frais de publication au bulletin CMF	500.000
	Taxe revenant aux collectivités locales	100.000
	Abattement sur Provision Ant.	-534.000

Notes sur les charges et produits de gestion

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Arrêté le 31/12/2006

	Libelle	31/12/2006
CH 1	Charges de gestion des placements	18,300.984
	Rémunération du Gestionnaire	2,745.153
	Rémunération du Dépositaire	2,033.451
	Rémunération du Distributeur	13,522.380
CH 2	Autres charges	23,022.212
	Redevance CMF	2,033.451
	Services bancaires et assimilés	67.950
	Charges diverses	0.011
	Impôts, taxes et versements assimilés	4.800
	Dotations aux Charges Budgétisées	20,916.000

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2006**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETATS FINANCIERS PROVISOIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2006

En application des dispositions de l'article 21 de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers provisoires de l'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV arrêtés au 31 Décembre 2006 qui font apparaître un actif net de 3.082.512 D pour un capital social de 3.707.200 D et une valeur liquidative égale à 83^d, 149 par action.

Ces états financiers provisoires relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers provisoires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers provisoires ci-joints, ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV arrêtée au 31 Décembre 2006 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

BILAN

Arrêté le 31/12/2006

<u>ACTIF</u>	Note	31/12/2006	31/12/2005
PORTEFEUILLE TITRES	AC 1	<u>2,447,904.502</u>	<u>1,938,126.693</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1,405,428.182	1,021,428.797
Emprunts obligataires		956,720.444	797,903.106
Autres valeurs		85,755.876	118,794.790
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		<u>661,284.857</u>	<u>1,000,638.855</u>
Placements monétaires	AC 2	660,230.531	1,000,382.236
Disponibilités		1,054.326	256.619
Créances d'exploitation	AC 3	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
Créances d'exploitation		0.000	0.000
Autres actifs	AC 4	<u>183.082</u>	<u>1,425.033</u>
Autres actifs		183.082	1,425.033
TOTAL ACTIF		<u>3,109,372.441</u>	<u>2,940,190.581</u>
<u>PASSIF</u>		<u>31/12/2006</u>	<u>31/12/2005</u>
Opérateurs créditeurs	PA 1	9,394.400	6,701.617
Créditeurs divers	PA 2	17,465.603	21,795.935
TOTAL PASSIF		<u>26,860.003</u>	<u>28,497.552</u>
Capital	CP 1	<u>3,008,336.773</u>	<u>2,837,324.446</u>
Capital en nominal	CP 2	<u>3,707,200.000</u>	<u>4,035,900.000</u>
Capital en début de période		4,035,900.000	1,954,800.000
Emission en nominal		2,498,800.000	3,851,900.000
Rachat en nominal		-2,827,500.000	-1,770,800.000
Sommes non distribuables		-698,863.227	-1,198,575.554
Sommes non distribuables exercices antérieurs		-1,198,575.554	-666,708.264
Sommes non distribuables exercice en cours		499,712.327	-531,867.290
Sommes distribuables		<u>74,175.665</u>	<u>74,368.583</u>
Sommes distribuables exercices antérieurs		25.080	16.970
Sommes distribuables de l'exercice en cours		74,150.585	74,351.613
ACTIF NET		<u>3,082,512.438</u>	<u>2,911,693.029</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>3,109,372.441</u>	<u>2,940,190.581</u>

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Etat de résultat

Arrêté le 31/12/2006

	Note	Période du 01/10/2006 au 31/12/2006	Période du 01/01/2006 au 31/12/2006	Période du 01/10/2005 au 31/12/2005	Période du 01/01/2005 au 31/12/2005
a- Dividendes	PR 1	0.000	57,460.738	0.000	52,653.681
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	PR 1	11,948.153	43,142.173	8,731.060	28,418.103
c- Revenus des placements monétaires	PR 2	5,989.185	26,887.891	8,677.843	19,797.649
Total des revenus des placements		17,937.338	127,490.802	17,408.903	100,869.433
- Charges de gestion des placements	CH 1	-9,394.400	-34,544.253	-6,701.617	-22,969.155
- Revenus nets des placements		8,542.938	92,946.549	10,707.286	77,900.278
- Autres produits		0.000	0.061	0.000	0.000
- Autres charges	CH 2	-5,470.475	-22,100.908	-6,672.234	-26,453.867
RESULTAT D'EXPLOITATION		3,072.463	70,845.702	4,035.052	51,446.411
Régularisation du résultat d'exploitation		5,296.438	3,304.883	17,271.134	22,905.202
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		8,368.901	74,150.585	21,306.186	74,351.613
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-5,296.438	-3,304.883	-17,271.134	-22,905.202
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		126,412.695	315,816.349	50,866.118	102,491.733
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		10,845.843	87,902.805	17,122.978	18,433.961
Frais de négociation		-423.738	-3,256.579	-1,739.898	-3,677.150
Résultat non distribuable		136,834.800	400,462.575	66,249.198	117,248.544
RESULTAT NET DE LA PERIODE		139,907.263	471,308.277	70,284.250	168,694.955

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Etat de variation de l'actif net

Arrêté le 31/12/2006

	Période du 01/10/2006 au 31/12/2006	Période du 01/01/2006 au 31/12/2006	Période du 01/10/2005 au 31/12/2005	Période du 01/01/2005 au 31/12/2005
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	139,907.263	471,308.277	70,284.250	168,694.955
a- Résultat d'exploitation	3,072.463	70,845.702	4,035.052	51,446.411
b- Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres	126,412.695	315,816.349	50,866.118	102,491.733
c- Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres	10,845.843	87,902.805	17,122.978	18,433.961
d- Frais de négociation de titres	-423.738	-3,256.579	-1,739.898	-3,677.150
AN 2- <u>DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	0.000	-71,292.768	0.000	-34,827.624
AN 3 - <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	220,609.192	-229,196.100	682,447.153	1,462,280.351
a- Souscriptions	687 371.210	1 956 315.337	968 655.415	2 690 683.910
Capital	843,700.000	2,498,800.000	1,355,100.000	3,851,900.000
Régularisation des sommes non distribuables	-172,808.617	-584,500.757	-410,927.733	-1,216,347.356
Régularisation des sommes distribuables	16,479.827	42,016.094	24,483.148	55,131.266
b- Rachat	- 466 762.018	- 2 185 511.437	- 286 208.262	-1 228 403.559
Capital	-571,500.000	-2,827,500.000	-400,700.000	-1,770,800.000
Régularisation des sommes non distribuables	115,919.528	683,750.509	121,699.739	567,231.522
Régularisation des sommes distribuables	-11,181.546	-41,761.946	-7,208.001	-24,835.081
VARIATION DE L'ACTIF NET	360,516.455	170,819.409	752,731.403	1,596,147.682
AN 4 - ACTIF NET				
a- en début de période	2,721,995.983	2,911,693.029	2,158,961.626	1,315,545.347
b- en fin de période	3,082,512.438	3,082,512.438	2,911,693.029	2,911,693.029
AN 5 - <u>NOMBRE D' ACTIONS</u>				
a- en début de période	34,350	40,359	30,815	19,548
b- en fin de période	37,072	37,072	40,359	40,359
VALEUR LIQUIDATIVE	83.149	83.149	72.144	72.144
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	19.561%	17.81%	11.79%	9.29%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
Arrêtés au 31/12/2006**

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2006 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; sinon à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers de la SICAV HANNIBAL sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

**AC 1 : Note sur le portefeuille titres
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
Arrêté le 31/12/2006**

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2006	% l'Actif Net
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>		<u>1,026,498.997</u>	<u>1,405,428.182</u>	<u>45.59%</u>
ATB	23,250	72,928.000	101,370.000	3.29%
ATL	3,200	71,037.904	76,800.000	2.49%
BH	5,400	59,502.312	105,948.000	3.44%
BIAT	3,422	84,153.886	130,138.660	4.22%
BIATNS06 (1/4)	1,425	41,695.500	41,937.750	1.36%
BT	1,900	124,213.912	178,404.300	5.79%
BTEI	6,000	137,690.007	179,970.000	5.84%
MAG GEN	1,300	37,086.400	36,910.900	1.20%
MONOPRIX	1,230	52,343.382	77,501.070	2.51%
SFBT	3,400	134,032.176	190,413.600	6.18%
TLS	10,000	83,824.410	139,500.000	4.53%

TLSNS06	3,750	47,900.000	50,906.250	1.65%
UIB	6,052	80,091.108	95,627.652	3.10%
Titres OPCVM		85,480.331	85,755.876	2.78%
ALYSSA	831	85,480.331	85,755.876	2.78%
Obligations BTA		924,620.600	956,720.444	31.04%
Ligne				
BTA022015	360	361,902.000	379,907.918	12.32%
BTA062008	257	264,739.600	272,572.115	8.84%
BTA072007	297	297,979.000	304,240.411	9.87%
TOTAL		2,036,599.928	2,447,904.502	79.41%

AC 2 : Note sur les placements monétaires
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
 Arrêté le 31/12/2006

Désignation	Date d'Acquisition	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2006	% l'Actif Net
BTCT					
09/01/2007	09/01/2006	170	161,672.945	168,181.233	5.46%
13/03/2007	29/08/2006	54	52,555.029	53,284.989	1.73%
10/04/2007	09/05/2006	197	188,149.450	193,075.415	6.26%
10/04/2007	15/05/2006	100	95,575.644	98,019.347	3.18%
13/11/2007	08/11/2006	100	94,787.978	95,369.221	3.09%
11/12/2007	12/12/2006	55	52,182.493	52,300.327	1.70%
Total			644,923.539	660,230.531	21.42%

PR 1 : Note sur les revenus du portefeuille titres
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
 Arrêté le 31/12/2006

Désignation	Période du 01/10/2006 au 31/12/2006	Période du 01/10/2005 au 31/12/2005
Revenus des Actions et valeurs assimilées	0.000	0.000
Revenus des titres OPCVM	0.000	0.000
Revenu des obligations et valeurs assimilées	11,948.153	8,731.060
Revenu des obligations Etat	11,948.153	8,003.170
Revenu des obligations privées	0.000	727.890
TOTAL	11,948.153	8,731.060

PR 2 : Note sur les revenus des placements monétaires
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
 Arrêté le 31/12/2006

Désignation	Période du 01/10/2006 au 31/12/2006	Période du 01/10/2005 au 31/12/2005
Intérêts des bons de trésor	5,989.185	8,677.843
Total placements monétaires	5,989.185	8,677.843

CP 1 : Mouvement sur le capital et l'Actif Net
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
 Arrêté le 31/12/2006

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2005	2,837,324.446	2,837,324.446
Souscriptions de la période	2,498,800.000	2,498,800.000
Rachats de la période	-2,827,500.000	-2,827,500.000
Autres mouvements	499,712.327	573,887.992
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	400,462.575	400,462.575
- Régularisation sommes non distribuables	99,249.752	99,249.752
- Sommes distribuables de la période		74,175.665
Montant fin de période au 31/12/2006	3,008,336.773	3,082,512.438

CP 2 : Note sur le capital
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
Arrêté le 31/12/2006

<u>Capital au 31/12/2005</u>	
* Montant	4,035,900.000
* Nombre de titres en circulation	40,359
* Nombre d'actionnaires	117
<u>Souscriptions Réalisées</u>	
* Volume	2,498,800.000
* Nombre de titres émis	24,988
<u>Rachats Effectués</u>	
* Volume	2,827,500.000
* Nombre de titres rachetés	28,275
<u>Capital au 31/12/2006</u>	
* Volume	3,707,200.000
* Nombre de titres en circulation	37,072
* Nombre d'actionnaires	107

Notes sur le passif et autres actifs
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
Arrêté le 31/12/2006

	Libelle	31/12/2006
<u>AC 4</u>	<u>Autres Actifs</u>	<u>183.082</u>
	RàS sur BTA	183.082
<u>PA 1</u>	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>9,394.400</u>
	Frais du Gestionnaire	3,354.779
	Frais du Dépositaire	603.970
	Frais du Distributeur	5,435.651
<u>PA 2</u>	<u>Créditeurs divers</u>	<u>17,465.603</u>
	Etat retenue à la source	165.000
	Redevance CMF	232.342
	Charges à payer ex. ant.	3,331.444
	Budget des charges à payer ex. en cours (PA 2-1)	13,736.817
	<u>Charges à payer sur l'exercice 2006</u>	<u>17,755.000</u>
	Jetons de présence 2006	12,750.000
	Honoraire commissaires aux comptes	6,600.000
	Frais Assemblée	1,500.000
	Frais de publication au bulletin CMF	500.000
	Taxe revenant aux collectivités locales	250.000
	Réajustement sur Budg. Des Chg.Ant.	-3,845.000

Notes sur les charges et produits de gestion
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
Arrêté le 31/12/2006

	Libelle	31/12/2006
<u>CH 1</u>	<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>34,544.253</u>
	Rémunération du Gestionnaire	12,724.460
	Rémunération du Dépositaire	2,181.999
	Rémunération du Distributeur	19,637.794
<u>CH 2</u>	<u>Autres charges</u>	<u>22,100.908</u>
	Redevance CMF	2,827.669
	Services bancaires et assimilés	1,513.639
	Charges diverses	0.100
	Impôts, taxes et versements assimilés	4.500